Parlement européen
2024-2029

Commission de la culture et de l'éducation

2025/2181(INI)

31.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 307

Projet de rapport
Marcos Ros Sempere
(PE784.483v02-00)

Une nouvelle stratégie pour l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique
(2025/2181(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias)[2] ,	***supprimé***

[2] 2 JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj.

Or. fr

Amendement 2
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques)[3],	***supprimé***

[3] JO L 277 du 27.10.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/2065/oj.

Or. pt

Amendement 3
Nikos Pappas

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les initiatives, les propositions et les instruments existants de l'Union européenne visant à garantir une imposition effective de l'économie numérique et des grandes plateformes en ligne, y compris la proposition de la Commission européenne de 2018 relative à une taxe sur les services numériques, ainsi que les propositions et mesures ultérieures en matière de coopération administrative et de communication d'informations par les plateformes, et les cadres réglementaires plus larges régissant les services numériques,

Or. en

Amendement 4
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (règlement sur l'intelligence artificielle),

Or. en

Amendement 5
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 25 mars 2021 sur le thème «Donner forme à la politique d'éducation numérique»[3 bis],
	[3 bis] Résolution du Parlement européen du 25 mars 2021 sur le thème «Donner forme à la politique d'éducation numérique» 2020/2135 (INI), https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0095_FR.html.

Or. en

Amendement 6
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication conjointe de la Commission et de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 12 novembre 2025 intitulée «Bouclier européen de la démocratie: renforcer la position de démocraties fortes et résilientes» (JOIN(2025)0791),	***supprimé***

Or. pt

Amendement 7
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant 5

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la communication commune de la Commission et de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité intitulée « Bouclier européen de la démocratie :renforcer la position de démocraties fortes et résilientes », du 12 novembre 2025 (JOIN (2025) 0791),	***supprimé***

Or. hu

Amendement 8
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 3 décembre 2020 intitulée «Les médias européens dans la décennie numérique: Un plan d'action pour soutenir la reprise et la transformation» [COM(2020)784],

Or. en

Amendement 9
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 5 mars 2026 intitulée «Stratégie sur l'équité intergénérationnelle» (COM(2026)110),

Or. en

Amendement 10
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, du 20 novembre 1989,

Or. en

Amendement 11
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le pacte des Nations unies pour l'avenir du 22 septembre 2024,

Or. en

Amendement 12
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission sur l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs, publiées en 2026 [1 bis]***,***
	[1 bis] ***https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/f692aa0b-17a7-11f1-***

8870-01aa75ed71a1/language-en

Or. en

Amendement 13
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission pour l'enseignement de l'informatique, publiées en 2026[2 bis],
	[2 bis] https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/69cf2ffc-1842-11f1-8870-01aa75ed71a1/language-en

Or. en

Amendement 14
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission sur le bien-être et la santé mentale à l'école, publiées en 2024[3 bis],
	[3 bis] https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0fbef913-0d3b-11ef-a251-01aa75ed71a1/language-en

Or. en

Amendement 15
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la publication de 2025 du Centre commun de recherche sur l'utilisation des médias sociaux et la santé mentale des adolescents dans l'Union[4 bis],
	[4 bis] https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC141047

Or. en

Amendement 16
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le volume II des résultats du Pisa 2022 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé «Apprentissage en période de crise et résilience», publié en 2023[5 bis],
	[5 bis] https://www.oecd.org/fr/publications/resultats-du-pisa-2022-volume-ii_1dd8c965-fr.html

Or. en

Amendement 17
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission sur les mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité des mineurs en ligne, conformément à l'article 28, paragraphe 4, du règlement (UE) 2022/2065,

Or. en

Amendement 18
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et l'observation générale nº 25 sur la manière dont ladite convention s'applique à l'environnement numérique,

Or. en

Amendement 19
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation de l'OCDE sur les enfants dans l'environnement

numérique (2021),

Or. en

Amendement 20
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices du Conseil de l'Europe relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique (2018),

Or. en

Amendement 21
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport du Conseil de l'Europe intitulé «L'éducation aux médias pour tous - Soutenir les groupes marginalisés grâce aux médias associatifs», préparé par Chapman, Bellardi et Peissl (2020),

Or. en

Amendement 22
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Visa 12 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document d'orientation du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) du Conseil de l'Europe intitulé «Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information (EMI) - Indicateurs et aspects pratiques», publié en décembre 2025,

Or. en

Amendement 23
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture); ***que l'éducation aux médias devrait donner aux citoyens les moyens d'accéder aux contenus médiatiques, de les analyser, de les évaluer et de les créer de manière indépendante, tout en respectant pleinement la liberté d'expression et d'opinion;***

Or. en

Amendement 24
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base ***pour consommer, comprendre, évaluer de manière critique et partager les contenus médiatiques de manière responsable par l'intermédiaire des médias traditionnels et des plateformes en ligne*** dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation***, la manipulation de l'information***, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. en

Amendement 25
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, ***y compris le déni du changement climatique, ainsi que les***

plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont ***nécessaires*** dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	***discours de haine en ligne,*** le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont ***indispensables*** dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. en

Amendement 26
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne ***et de leurs algorithmes***, des nouveaux acteurs des médias***, y compris des médias non traditionnels, des outils d'intelligence artificielle*** et de l'intelligence artificielle ***générative***; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. en

Amendement 27
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation ***et de son incidence sur la santé mentale***, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. en

Amendement 28
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que ***l'éducation aux*** médias et ***l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour*** lutter contre ***la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et*** l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que ***l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires*** dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que ***les*** médias et ***les services numériques nécessitent un apprentissage pour mieux*** lutter contre ***les manipulations des acteurs étatiques ou privés, nationaux ou étrangers, et maîtriser*** l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que ***cet apprentissage est nécessaire*** dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. fr

Amendement 29
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre la prolifération de la désinformation, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des plateformes en ligne, des nouveaux acteurs des médias***, tels que les influenceurs et les créateurs de contenu,*** et de l'intelligence artificielle; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. en

Amendement 30
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre ***la prolifération de la désinformation***, le déclin de la confiance dans les médias et l'incidence des	A. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique fournissent des compétences de base dans la société moderne et sont essentiels pour lutter contre ***les différents types d'informations «en ligne»***, le déclin de la confiance dans les médias ***classiques*** et

plateformes en ligne, ***des nouveaux acteurs des médias et*** de l'intelligence artificielle***; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont nécessaires dans le contexte*** de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);	l'incidence des plateformes en ligne, ***tout en veillant à ce que la liberté d'expression et d'opinion soit pleinement protégée, ainsi que contre l'incidence*** de l'intelligence artificielle ***et*** de l'évolution des modes de consommation de l'information, que sous-tend la «culture du défilement» (scrolling culture);

Or. pt

Amendement 31
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les faibles niveaux d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique constituent un obstacle structurel pour de nombreux jeunes qui cherchent à accéder à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'emploi; que ces compétences devraient être considérées non seulement comme des compétences techniques, mais aussi comme des compétences de base permettant l'esprit critique, l'autonomie, une prise de décision éclairée et une participation sûre aux environnements numériques;

Or. en

Amendement 32
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

A bis. considérant que la législation de l'Union fournit une définition de l'éducation aux médias, notamment dans le règlement européen sur la liberté des médias;

Or. en

Amendement 33
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que l'environnement en ligne offre également aux jeunes un espace où ils peuvent exercer leurs droits et leurs libertés, notamment la liberté d'expression, d'éducation, d'information et de participation, comme le souligne l'observation générale nº 25 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies;

Or. en

Amendement 34
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de	B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de

compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;	compte, faire des choix plus éclairés et autonomes***, en renforçant le rôle de la famille et de l'école, la responsabilité individuelle, le pluralisme et la liberté de choix éclairé, à l'abri de toute ingérence politique et idéologique indue par des mécanismes de contrôle centralisés***;

Or. pt

Amendement 35
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;	B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes***, pour renforcer ainsi l'esprit critique, la participation civique et la résilience démocratique***;

Or. en

Amendement 36
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'éducation aux	B. considérant que l'éducation aux

médias et l’apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l’information dans un environnement en constante évolution, afin qu’ils puissent vérifier l’exactitude, la fiabilité et la source de l’information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;

médias et l’apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens***, notamment les mineurs et les jeunes,*** des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l’information dans un environnement en constante évolution, afin qu’ils puissent vérifier l’exactitude, la fiabilité et la source de l’information, remettre en question la propagande antidémocratique et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;

Or. en

Amendement 37
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que ***l’éducation*** aux médias et ***l’apprentissage numérique sont essentiels*** pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l’information dans un environnement en constante évolution, afin qu’ils puissent vérifier l’exactitude, la fiabilité et la source de l’information, remettre en question la propagande ***antidémocratique*** et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;	B. considérant que ***cet apprentissage*** aux médias et ***aux services numériques est essentiel*** pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l’information dans un environnement en constante évolution, afin qu’ils puissent vérifier l’exactitude, la fiabilité et la source de l’information, remettre en question la propagande ***et les techniques de manipulation*** et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;

Or. fr

Amendement 38
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, ***remettre en question la propagande antidémocratique*** et, en fin de compte, faire des choix plus éclairés et autonomes;	B. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour doter les citoyens des compétences et des connaissances nécessaires pour comprendre l'information dans un environnement en constante évolution, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude, la fiabilité et la source de l'information, ***reconnaître les contenus manipulateurs ou trompeurs*** et, en fin de compte, prendre des décisions plus éclairées et autonomes;

Or. hu

Amendement 39
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que garantir le droit des citoyens à une information précise, fiable et pluraliste constitue une composante fondamentale des sociétés démocratiques ainsi qu'une pierre angulaire d'un débat public éclairé; que les pouvoirs publics ont la responsabilité de garantir un environnement démocratique de l'information dans des conditions d'indépendance, de transparence et de pluralisme; que les médias de service public jouent un rôle essentiel dans la poursuite de ces objectifs et ont besoin d'un financement suffisant, stable et durable pour remplir leur mission; que cette responsabilité suppose également de veiller à ce que les grandes plateformes en ligne rendent dûment compte de leur rôle dans la diffusion, l'amplification et la monétisation des informations;

Or. en

Amendement 40
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la lutte contre la désinformation et la promotion de l'éducation aux médias ne doivent pas conduire à une quelconque forme de censure ou à la répression des opinions politiques légitimes, en veillant à ce que le droit à la liberté d'expression et à la pluralité de points de vue reste protégé conformément à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 41
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant qu'un journalisme de qualité, indépendant et pluriel constitue la pierre angulaire des sociétés démocratiques et joue un rôle essentiel dans le renforcement de l'éducation aux médias, la lutte contre la désinformation et le renforcement de la confiance des citoyens dans l'écosystème d'information;

Or. en

Amendement 42

Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***l'éducation*** aux médias et ***l'éducation numérique doivent être considérées*** comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; ***que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;***	C. considérant que ***l'apprentissage*** aux médias et ***aux services numériques doit être considéré*** comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide;

Or. fr

Amendement 43
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes,	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes,

afin de les doter de l’esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l’écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l’évolution des modes de consommation d’informations et du discours public;

mais aussi pour les personnes âgées, afin de les doter de l’esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l’écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l’évolution des modes de consommation d’informations et du discours public***, tout en garantissant une approche intergénérationnelle qui favorise l’équité, la solidarité et l’apprentissage mutuel entre les différents groupes d’âge***;

Or. en

Amendement 44
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l’éducation aux médias et l’éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d’une stratégie globale d’apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l’esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l’écosystème éducatif, y compris les	C. considérant que l’éducation aux médias et l’éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d’une stratégie globale d’apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l’esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l’écosystème éducatif, y compris les

éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important ***dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public***;	éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important ***et dont l'influence croissante nécessite une responsabilité éthique et une transparence accrues, en reconnaissant le rôle irremplaçable de la famille en tant que premier espace d'éducation aux médias et de transmission des valeurs***;

Or. pt

Amendement 45
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, ***les parents,*** les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, ***à commencer par la reconnaissance des parents et des familles dans leur rôle principal,*** y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;

Or. en

Amendement 46
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique devraient être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de compétences en matière d'esprit critique, de résilience et de compétences numériques pour naviguer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en mutation rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus ***à toutes les parties prenantes*** de ***l'écosystème*** éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les ***organisations de la société civile et les nouveaux*** acteurs des médias ***tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public***;	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique devraient être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de compétences en matière d'esprit critique, de résilience et de compétences numériques pour naviguer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en mutation rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus ***à tous les acteurs concernés*** de ***l'environnement d'enseignement et*** éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les ***régulateurs nationaux des médias et les*** acteurs des médias ***participant à l'information publique***;

Or. hu

Amendement 47
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*

C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif ***et d'information***, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, ***les médias,*** les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;

Or. en

Amendement 48
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être

étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;

étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les ***enseignants et autres*** éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;

Or. en

Amendement 49
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;	C. considérant que l'éducation aux médias et l'éducation numérique doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les enfants et les jeunes, afin de les doter de l'esprit critique, de la résilience et des compétences numériques nécessaires pour évoluer dans un environnement informationnel de plus en plus complexe et en évolution rapide; que ces efforts ne devraient pas se limiter aux seuls apprenants, mais devraient être étendus à toutes les parties prenantes de l'écosystème éducatif, y compris les éducateurs, les parents, les aidants, les journalistes, ***les bibliothèques,*** les organisations de la société civile et les nouveaux acteurs des médias tels que les influenceurs, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des modes de consommation d'informations et du discours public;

Or. en

Amendement 50
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les données de l'Eurobaromètre montrent que la confiance en soi dans la détection de la désinformation diminue avec l'âge;

Or. en

Amendement 51
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que les plus grandes plateformes de médias sociaux et les systèmes d'intelligence artificielle sont actuellement structurés autour d'incitations commerciales et d'objectifs de maximisation des profits; que leur fonctionnement, fondé sur des choix de conception spécifiques, notamment des systèmes de curation et de recommandation algorithmiques, est principalement conçu pour maximiser la participation et la fidélisation des utilisateurs, y compris par l'utilisation de systèmes de récompense variable et d'autres caractéristiques qui encouragent une utilisation prolongée et répétitive, indépendamment du préjudice potentiel pour la santé mentale et le bien-être des utilisateurs; que ces modèles reposent sur des pratiques d'extraction et de monétisation des données qui influencent

la visibilité, la hiérarchisation et la diffusion des informations, indépendamment de leur qualité ou de leur exactitude; que cela peut avoir des répercussions considérables sur la qualité de l'environnement numérique et médiatique ainsi que sur les processus démocratiques;

Or. en

Amendement 52
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la stratégie sur l'équité intergénérationnelle reconnaît l'apprentissage tout au long de la vie, les compétences numériques, l'éducation aux médias et la participation active de tous les âges comme des conditions essentielles à l'équité intergénérationnelle et à la résilience des sociétés démocratiques;

Or. en

Amendement 53
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que des décisions judiciaires récentes ont établi que certaines grandes plateformes en ligne peuvent être tenues pour responsables de la conception délibérément addictive de leurs services,

lorsque cette conception est susceptible de nuire à la santé mentale des utilisateurs, en particulier des mineurs; que des fonctionnalités telles que les systèmes de recommandation algorithmique et les fonctionnalités axées sur la participation, y compris des mécanismes infinis de défilement, sont conçues dans le cadre de modèles économiques axés sur le profit qui modifient l'attention et les données des utilisateurs, en donnant la priorité à la participation plutôt qu'au bien-être des utilisateurs, ce qui amplifie les contenus préjudiciables et crée des risques systémiques pour l'environnement informationnel, les processus démocratiques et la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 54
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique devraient être considérés non seulement comme des outils de protection individuelle contre les risques en ligne, mais aussi comme des conditions essentielles à un débat public pluraliste, à la cohésion sociale et à une participation égale à la vie démocratique; que l'inégalité d'accès à des informations fiables et à l'éducation aux médias risque d'aggraver les inégalités sociales, territoriales et générationnelles existantes;

Or. en

Amendement 55
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les enfants accèdent aux réseaux sociaux à un âge de plus en plus jeune, 97 % des jeunes de l'Union utilisant quotidiennement internet et les plateformes de réseaux sociaux devenant la principale source d'informations pour les jeunes de 15 à 24 ans[6];	D. considérant que les enfants accèdent aux réseaux sociaux à un âge de plus en plus jeune, 97 % des jeunes de l'Union utilisant quotidiennement internet et les plateformes de réseaux sociaux devenant la principale source d'informations pour les jeunes de 15 à 24 ans[6]; ***que nous vivons actuellement dans un cadre dans lequel l'innovation doit être un pilier stratégique et qu'il convient de reconnaître qu'une réglementation accrue dans le domaine des médias et des plateformes numériques peut conditionner par inadvertance le plein développement des compétences et des initiatives des jeunes Européens; et que, par rapport à leurs homologues d'autres régions, l'Union européenne risque de compromettre sa capacité à cultiver les talents, la créativité et de nouvelles possibilités dans un écosystème mondial de plus en plus compétitif;***
[6] Maza, M.T. et al., «Association of habitual check Behaviors on social media with longitudinal functional brain development», JAMA Pediatrics, Vol. 177, Édition 2, 2023, pp. 160-167, https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2022.4924.	[6] Maza, M.T. et al., «Association of habitual check Behaviors on social media with longitudinal functional brain development», JAMA Pediatrics, Vol. 177, Édition 2, 2023, pp. 160-167, https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2022.4924.

Or. pt

Amendement 56
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la dépendance croissante des citoyens, des institutions publiques et des acteurs économiques à l'égard des plateformes de médias sociaux et des services d'intelligence artificielle fournis par un petit nombre d'entreprises technologiques non européennes dominantes suscite de graves préoccupations en ce qui concerne la dépendance technologique, la concentration du pouvoir et la souveraineté numérique; que ces services jouent un rôle central dans la définition de l'accès à l'information, au discours public, à la production de connaissances et, par conséquent, dans le fonctionnement des processus démocratiques; que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont essentiels pour permettre aux citoyens de comprendre, d'évaluer de manière critique et de naviguer dans les infrastructures sous-jacentes, les modèles économiques et la dynamique du pouvoir des médias sociaux et des systèmes d'IA, ainsi que de faire des choix éclairés et conscients en ce qui concerne les informations qu'ils partagent et les plateformes qu'ils utilisent; que le renforcement de ces compétences est essentiel pour favoriser une participation éclairée, autonome et résiliente à la sphère publique numérique et pour préserver le contrôle démocratique et l'autonomie des citoyens à l'ère numérique;

Or. en

Amendement 57
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel***,*** la réduction de la durée de l'attention ***ou la radicalisation***;	E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel ***et*** la réduction de la durée de l'attention; ***que la lutte contre ces risques devrait se concentrer sur l'éducation, la prévention et le suivi parental, plutôt que sur des solutions de surveillance généralisée des communications privées;***

Or. pt

Amendement 58
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques ***chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées*** au ***moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de*** risques numériques ***qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation***;	E. considérant que l'introduction prématurée ***et inadéquate sur le plan pédagogique*** d'outils ou de technologies numériques ***peut accroître l'exposition des mineurs aux*** risques numériques***, en particulier si elle n'est pas précédée d'un développement analogique approprié des compétences de base en matière de la lecture, de l'attention, de la socialisation et de la critique***;

Or. hu

Amendement 59
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ***ou*** la radicalisation;	E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias ***et l'esprit critique*** n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention***,*** la radicalisation***, la diffusion de matériel relatif à des abus sexuels sur enfants et le recrutement en ligne***;

Or. en

Amendement 60
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de	E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de

risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation;	risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, ***l'addiction, l'anxiété,*** la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation***, et une incidence sur l'éducation, la santé et le bien-être***;

Or. en

Amendement 61
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière ***d'éducation*** aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation;	E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière ***d'apprentissage*** aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les ***escroqueries, l'exposition à des contenus pornographiques, les*** troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation;

Or. fr

Amendement 62
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation;	E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention***, l'exposition à des contenus inadaptés à l'âge, l'addiction aux médias sociaux*** ou la radicalisation;

Or. en

Amendement 63
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'introduction prématurée d'outils ou de technologies numériques chez les mineurs, avant que les compétences de base en matière d'éducation aux médias n'aient été développées au moyen d'outils analogiques, les expose à une pléthore de risques numériques qu'ils ne sont pas en mesure d'atténuer, y compris le cyberharcèlement, la sextorsion, les troubles du sommeil ou de l'alimentation, le sous-développement social et émotionnel, la réduction de la durée de l'attention ou la radicalisation;	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 64
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'exposition excessive aux plateformes numériques et aux caractéristiques de conception addictive a été liée à des incidences négatives sur la santé mentale des mineurs, y compris l'anxiété, la réduction de l'attention et la détresse émotionnelle;

Or. en

Amendement 65
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'introduction d'un âge minimum pour l'utilisation des plateformes en ligne a été examinée par ***les*** décideurs politiques tant au niveau ***national*** qu'au niveau de l'Union;	F. considérant que l'introduction d'un âge minimum pour l'utilisation des plateformes en ligne a été examinée ***et envisagée*** par ***de nombreux*** décideurs politiques tant au niveau ***des États membres qu'au niveau*** de l'Union***, et que ces mesures devraient toujours respecter la liberté d'information et le principe de proportionnalité et éviter l'exclusion numérique des jeunes de l'accès aux informations essentielles et aux contenus éducatifs et technologiques***;

Or. pt

Amendement 66
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski

Proposition de résolution

Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***l'introduction d'un âge minimum pour*** l'utilisation des plateformes en ligne a été examinée par les décideurs politiques tant au niveau national qu'au niveau de l'Union;	F. considérant que ***la nécessité de garanties plus solides et adaptées à l'âge pour les mineurs lors de*** l'utilisation des plateformes en ligne***, y compris des discussions sur l'âge minimal, la vérification de l'âge et le contrôle parental,*** a été examinée par les décideurs politiques tant au niveau national qu'au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 67
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'introduction d'un âge minimum pour l'utilisation des plateformes en ligne a été examinée par les décideurs politiques tant au niveau national qu'au niveau de l'Union;	F. considérant que l'introduction d'un âge minimum pour l'utilisation des plateformes en ligne a été examinée par les décideurs politiques tant au niveau national qu'au niveau de l'Union***, sans preuve tangible qu'elle donnera lieu à des résultats pratiques***;

Or. en

Amendement 68
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la Commission européenne a mis en place, en mars 2026, un groupe d'experts spécialisé dans la

sécurité des enfants en ligne, qui élaborera des recommandations d'experts afin de mieux protéger les enfants et de leur donner les moyens d'agir dans l'environnement numérique; que, dans ce contexte, le groupe d'experts examine également les risques associés à l'environnement numérique, ainsi que l'importance de l'éducation au numérique et aux médias pour les enfants, les parents et les éducateurs;

Or. en

Amendement 69
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne ***les risques d'exposition*** à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne ***l'exposition*** à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs ***et les personnes âgées*** sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement ***ou, dans le cas des personnes âgées, peuvent, dans certains cas, être affectées par des niveaux plus faibles d'habileté numérique et d'adaptabilité à l'évolution rapide des environnements numériques, ainsi que par un déclin cognitif lié à l'âge***;

Or. en

Amendement 70
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement; ***que le développement rapide de l'intelligence artificielle générative, y compris les hypertrucages et les médias synthétiques, crée de nouveaux risques pour le discours démocratique et l'intégrité de l'information, faisant de l'éducation à l'IA une composante essentielle de l'éducation aux médias;***

Or. en

Amendement 71
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que ***les mineurs, les***	G. considérant que ***l'ensemble de la***

jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés ***restent exposés*** à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, ***d'ingérence étrangère ou*** d'escroqueries financières; que les mineurs sont ***particulièrement*** vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, ***étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement***;	***population, en particulier*** les groupes vulnérables ou marginalisés***, reste exposé*** à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, ***de risques sexistes en ligne touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles,*** de désinformation, d'escroqueries financières ***ou de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères***; que les ***citoyens de tous âges, en particulier*** les mineurs ***dont les capacités cognitives continuent de se développer,*** sont vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA***, à l'IA agentique*** et aux dialogueurs, ***ce qui peut entraîner une dépendance excessive et affaiblir l'esprit critique***;

Or. en

Amendement 72
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés ***restent exposés à*** un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés ***peuvent ne pas avoir accès à un soutien structuré en matière d'éducation aux médias et courent donc*** un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux

encore en développement;

compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;

Or. en

Amendement 73
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement***, de désinformation, d'ingérence étrangère*** ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement; ***et que la protection des mineurs ne doit pas porter atteinte aux droits fondamentaux;***

Or. pt

Amendement 74
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées ***et les groupes vulnérables ou marginalisés*** restent	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées***, les personnes handicapées et les personnes vivant dans***

exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs***, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement***;

des zones rurales ou reculées dotées d'infrastructures numériques limitées restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs ***et les personnes âgées*** sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons d'IA et aux dialogueurs;

Or. en

Amendement 75
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, ***de mésinformation,*** d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;

Or. en

Amendement 76

Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ***ou marginalisés*** restent exposés à un risque ***plus élevé*** d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement exposés aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux pairs fondés sur l'IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives continuent d'évoluer;	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes ***en situation de vulnérabilité*** restent exposés à un risque ***accru*** d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries financières; que les mineurs sont particulièrement exposés aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux pairs fondés sur l'IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives continuent d'évoluer;

Or. hu

Amendement 77
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries ***financières***; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux	G. considérant que les mineurs, les jeunes, les personnes âgées et les groupes vulnérables ou marginalisés restent exposés à un risque plus élevé d'exploitation dans l'environnement numérique, en particulier en ce qui concerne les risques d'exposition à des contenus préjudiciables, de cyberharcèlement, de désinformation, d'ingérence étrangère ou d'escroqueries; que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux contenus générés par l'IA, aux compagnons IA et

compagnons IA et aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;	aux dialogueurs, étant donné que leurs capacités cognitives sont encore en développement;

Or. fr

Amendement 78
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que la vulnérabilité à la désinformation n'est pas répartie de manière égale, mais qu'elle est étroitement liée aux inégalités structurelles, notamment aux désavantages socio-économiques, à l'inégalité d'accès à une éducation de qualité, aux infrastructures numériques et aux médias indépendants; que les personnes en situation de marginalisation sont exposées de manière disproportionnée à la précarité de l'information et disposent de moins de ressources pour évaluer de manière critique le contenu; que la lutte contre la désinformation nécessite donc non seulement des initiatives de modération des contenus et d'éducation aux médias, mais aussi une action plus large pour lutter contre les inégalités sociales, renforcer les médias d'intérêt public et garantir un accès universel et équitable à des informations fiables;

Or. en

Amendement 79
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être numérique des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés;	H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être numérique des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés; ***et qu'il s'agit de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les écoles complètent les méthodes pédagogiques traditionnelles plutôt que de les remplacer;***

Or. pt

Amendement 80
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être numérique des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, ***l'inclusion*** sociale ou la création de communautés;	H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être numérique des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, ***la vie de famille*** sociale***, la cohésion sociale*** ou la création de communautés;

Or. en

Amendement 81
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique sont indispensables pour garantir*** le bien-être ***numérique*** des utilisateurs; ***qu'ils peuvent*** aider ***les utilisateurs*** à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés;	H. considérant que l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques facilite*** le bien-être des utilisateurs; ***qu'il peut les*** aider à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés;

Or. fr

Amendement 82
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être ***numérique*** des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés;	H. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont indispensables pour garantir le bien-être des utilisateurs; qu'ils peuvent aider les utilisateurs à développer leurs compétences dans les domaines de ***l'esprit critique, de*** la créativité et de la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies, et qu'ils peuvent avoir une incidence positive sur la participation civique, l'inclusion sociale ou la création de communautés;

Or. en

Amendement 83
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, les citoyens de l'Union devraient être dotés d'un large éventail de compétences cognitives, techniques et sociales pour accéder aux contenus médiatiques et les analyser efficacement et rester ainsi résilients face à ***d'éventuelles*** actions manipulatrices ***ou attaques*** hybrides visant à déstabiliser le débat public et les processus démocratiques;	I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, les citoyens de l'Union devraient être dotés d'un large éventail de compétences cognitives, techniques et sociales pour accéder aux contenus médiatiques et les analyser efficacement et rester ainsi résilients face à ***des*** actions manipulatrices ***et des menaces*** hybrides visant à déstabiliser le débat public et les processus démocratiques; ***que ces pratiques de manipulation sont de plus en plus rendues possibles par les technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle et les contenus générés par l'IA, et peuvent toucher de manière disproportionnée les groupes vulnérables, y compris les personnes âgées;***

Or. en

Amendement 84
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, ***les citoyens de l'Union devraient être dotés d'un large éventail de*** compétences cognitives, techniques et sociales pour accéder ***aux contenus médiatiques et les analyser efficacement et rester ainsi résilients face à d'éventuelles*** actions ***manipulatrices ou***	I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, ***il est particulièrement important que les citoyens disposent des*** compétences cognitives, techniques et sociales ***nécessaires*** pour accéder ***en connaissance de cause aux contenus médiatiques, les analyser*** et ***reconnaître les opérations***

attaques hybrides visant à déstabiliser le débat public et les processus démocratiques;	***d'information manipulatrices, trompeuses ou préjudiciables***;

Or. hu

Amendement 85
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, les citoyens de l'Union devraient être dotés d'un large éventail de compétences cognitives, techniques et sociales pour accéder aux contenus médiatiques et les analyser efficacement et rester ainsi ***résilients face à d'éventuelles actions manipulatrices ou attaques hybrides visant à déstabiliser le débat public et les processus démocratiques***;	I. considérant que, dans la situation géopolitique actuelle, les citoyens de l'Union devraient être dotés d'un large éventail de compétences cognitives, techniques et sociales pour accéder aux contenus médiatiques et les analyser efficacement et rester ainsi ***en mesure de comprendre, avec le soutien inestimable de la famille et de l'école, les informations reçues de différentes sources, sans toutefois faire l'objet d'ingérences politiques et idéologiques***;

Or. pt

Amendement 86
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'intelligence artificielle et les grandes plateformes en ligne sont susceptibles de générer d'importants gains de productivité dans l'ensemble de l'économie et de la société; que leur développement et leur déploiement actuels se caractérisent par

un degré élevé de concentration du marché, un nombre limité d'entreprises contrôlant des infrastructures, des données et des modèles clés, ce qui limite la pleine réalisation et la répartition équitable de ces gains de productivité; que cette dynamique risque de donner la priorité aux intérêts commerciaux des acteurs privés plutôt qu'à l'intérêt général; que les systèmes d'intelligence artificielle reposent sur de grandes quantités de données, de connaissances et de contenus générés collectivement par la société, ce qui justifie de veiller à ce que la valeur créée soit plus équitablement partagée et contribue au financement des biens publics;

Or. en

Amendement 87
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver	J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve ***d'une approche plus superficielle de l'esprit critique et*** d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus

enfermés dans des bulles d'information;	préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;

Or. en

Amendement 88
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;	J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information ***dominées par le courant politique et idéologique dominant***;

Or. pt

Amendement 89
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ***ou les*** utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;	J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs***, les personnes âgées et d'autres*** utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;

Or. en

Amendement 90
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des	J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs, en particulier les mineurs et les jeunes, choisissent des formes de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte***, par exemple*** lorsqu'ils

formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;

consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ou les utilisateurs vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;

Or. en

Amendement 91
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs***, en particulier les mineurs et les jeunes,*** choisissent des ***formes*** de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs ***ou*** les ***utilisateurs*** vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;	J. considérant que les modes de consommation des médias et des contenus numériques ont considérablement changé, puisque les utilisateurs choisissent ***de plus en plus*** des ***formats*** de contenu sur mesure sur les plateformes de réseaux sociaux, suivent de près les activités des influenceurs, s'appuient fortement sur les recommandations algorithmiques et font souvent preuve d'une durée d'attention plus courte lorsqu'ils consomment des formes de médias traditionnels; que les réseaux sociaux peuvent rapidement personnaliser leurs flux, ce qui expose les utilisateurs, en particulier les mineurs***, les personnes âgées et*** les ***groupes*** vulnérables, au risque que des contenus préjudiciables soient amplifiés ou au risque de se retrouver enfermés dans des bulles d'information;

Or. en

Amendement 92

Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique devraient aider les utilisateurs à comprendre que l'environnement informationnel n'est pas neutre, étant donné que les systèmes algorithmiques influencent la sélection et la visibilité des contenus, façonnant ainsi la manière dont l'information est accessible et consommée, et que cette dynamique est souvent guidée par des incitations économiques qui donnent la priorité à la participation et à l'attention des utilisateurs;

Or. en

Amendement 93
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant qu'un niveau élevé d'éducation aux médias et au numérique se traduit par une plus grande confiance dans les services de médias d'intérêt public, ce qui a une incidence positive sur la viabilité économique du secteur des médias;

Or. en

Amendement 94

Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que, pour accroître efficacement le niveau d'éducation aux médias et au numérique dans l'ensemble de l'Union, l'éducation aux médias et au numérique devrait être adaptée aux besoins et aux défis spécifiques auxquels sont confrontés différents types d'utilisateurs ou différents groupes démographiques, en particulier les mineurs, les adolescents, les parents et les tuteurs, les personnes âgées ou les personnes ayant un faible niveau d'éducation formelle, et que les éducateurs devraient disposer d'une flexibilité suffisante pour adapter le processus d'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants;

Or. en

Amendement 95
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. considérant que la législation de l'Union fournit une définition de l'éducation aux médias, notamment dans le règlement européen sur la liberté des médias;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 96

Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. considérant que la législation de l'Union fournit une définition de l'éducation aux médias, notamment dans le règlement européen sur la liberté des médias;	***supprimé***

Or. en

Amendement 97
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. considérant que la législation de l'Union fournit une définition de l'éducation aux médias, notamment dans le règlement européen sur la liberté des médias;	K. considérant que la législation de l'Union fournit une définition de l'éducation aux médias, notamment dans le règlement européen sur la liberté des médias; ***que, dans le contexte actuel, la mise en œuvre d'instruments existants ou futurs tels que la législation sur les services numériques, le bouclier européen de la démocratie, la législation européenne sur la liberté des médias et le «contrôle des chats» peut représenter un cadre réglementaire excessif susceptible de limiter efficacement la liberté politique, idéologique, créative et d'expérimentation des jeunes Européens; qu'en ces termes, et par rapport à des réalités moins restrictives sur d'autres continents, il existe un risque que l'Union européenne, bien qu'ayant des objectifs prétendument légitimes, mette en péril l'émergence de nouvelles compétences, de nouvelles possibilités et de nouvelles dynamiques d'innovation parmi les jeunes générations;***

Or. pt

Amendement 98
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que les approches nationales en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;	L. considérant que les approches nationales en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux; ***que, dans le cadre du principe de subsidiarité, les États membres doivent jouer un rôle essentiel dans la protection des jeunes, non seulement contre les risques extérieurs, mais aussi contre une éventuelle réglementation excessive de la part de l'Union européenne. qu'il importe donc d'assurer un juste équilibre entre protection et liberté afin de ne pas compromettre le développement des compétences, l'innovation et l'ouverture de perspectives pour les jeunes générations au sein de l'espace européen;***

Or. pt

Amendement 99
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*

L. considérant que les approches nationales en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;	L. considérant que les approches nationales en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux; ***que, ce faisant, il convient de respecter les compétences des États membres dans le domaine de l'éducation, tout en renforçant la coopération européenne, l'échange de bonnes pratiques et le soutien ciblé au développement d'approches nationales de qualité;***

Or. en

Amendement 100
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que les approches nationales en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;	L. considérant que les approches nationales***, régionales et locales*** en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;

Or. en

Amendement 101

Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que les ***approches nationales*** en matière ***d'éducation aux médias et*** d'apprentissage ***numérique varient au sein de l'Union, avec des différences importantes en ce qui concerne leur*** intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;	L. considérant que les ***Etats membres doivent conserver leurs prérogatives*** en matière d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques, et développer librement son*** intégration dans les programmes scolaires et le niveau de soutien financier ou administratif apporté aux actions ou aux programmes, ainsi qu'en ce qui concerne les autorités ou organismes compétents et la coopération entre eux;

Or. fr

Amendement 102
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que, conformément à l'article 17 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE), l'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les églises et les communautés religieuses; que les stratégies d'éducation aux médias doivent respecter les traditions éthiques et culturelles des États membres ainsi que le droit des parents d'assurer l'éducation et l'enseignement de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses, philosophiques et pédagogiques, comme le prévoit l'article 14 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 103
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant reconnaît que les droits de l'enfant doivent être respectés, protégés et mis en œuvre dans l'environnement en ligne, et qu'elle impose aux fournisseurs de services numériques d'offrir aux enfants des services adaptés au développement de leurs capacités, ou de leur donner accès à de tels services, et de se conformer aux normes les plus élevées en matière d'éthique, de protection de la vie privée, de sécurité et d'adéquation à l'âge s'agissant de la conception de leurs produits et services;

Or. en

Amendement 104
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis considérant que le milieux primaire pour l'éducation aux médias et l'éducation numérique des enfants est la famille;que les parents et les aidants sont les responsables primaires d'un environnement médiatique adapté à l'âge des enfants et que, par conséquent, les politiques publiques devraient respecter les droits parentaux et soutenir les

familles dans cette tâche;

Or. hu

Amendement 105
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que l'éducation et le contenu des programmes d'études relèvent de la compétence exclusive des États membres; que l'action au niveau de l'Union devrait respecter le principe de subsidiarité et se limiter au soutien, à la coordination et à l'échange de bonnes pratiques;

Or. en

Amendement 106
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que l'éducation aux médias constitue non seulement une question éducative, mais aussi une question de résilience démocratique, de sécurité des enfants, de protection de la santé mentale et de préservation de la confiance dans des sources d'information crédibles et dans le journalisme professionnel;

Or. en

Amendement 107
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant L ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L ter considérant que le contenu de l'enseignement, son organisation et la définition des priorités des programmes d'études relèvent principalement de la responsabilité des États membres;que l'éducation aux médias et les mesures d'apprentissage numérique devraient respecter les spécificités culturelles, les traditions éducatives et l'identité constitutionnelle des États membres;

Or. hu

Amendement 108
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant L ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L ter. considérant que le développement de l'éducation aux médias et des compétences numériques devrait commencer dès le plus jeune âge, et que leur introduction dans l'enseignement primaire précoce peut contribuer à mieux préparer les enfants aux défis de l'environnement numérique, en tenant compte de leur âge et de leurs besoins en matière de développement;

Or. en

Amendement 109
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant L quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L quater. considérant que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique ne peuvent être efficaces que s'ils reposent sur une base solide de compétences de lecture, de compréhension de l'écrit, d'attention, de logique et sociales;considérant que l'éducation numérique ne devrait pas affaiblir, mais elle doit renforcer le développement des compétences analogiques de base;

Or. hu

Amendement 110
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Éléments centraux de la nouvelle approche pour ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique***	Éléments centraux de la nouvelle approche pour l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques***

Or. fr

Amendement 111
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique

devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;

devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences ***de base*** qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne; ***met en exergue le rôle de l'éducation aux médias dans la promotion de sociétés démocratiques résilientes et socialement cohésives, dotées de l'esprit critique et de la capacité à lutter contre la désinformation, la polarisation ainsi que la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, en particulier dans les contextes électoraux;***

Or. en

Amendement 112
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne***, y compris une compréhension claire de la manière dont les systèmes algorithmiques façonnent la sélection, la hiérarchisation et la visibilité des contenus, et de permettre aux utilisateurs de faire des choix éclairés et autonomes dans les environnements***

numériques;

Or. en

Amendement 113
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes ***de tous âges***, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne; ***met en exergue que l'éducation aux médias devrait également favoriser l'esprit critique, la sensibilisation et la responsabilité personnelle lors de la création, du partage et de la consommation de contenus;***

Or. en

Amendement 114
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui

leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, ***de développer l'empathie numérique,*** de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne***, de prendre des décisions plus éclairées et autonomes et de développer un sentiment de responsabilité civique et d'inclusion dans les processus démocratiques***;

Or. en

Amendement 115
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne***, et leur permettre de naviguer dans les espaces numériques en toute sécurité, en toute confiance et de manière autonome***;

Or. en

Amendement 116
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier ***celles ayant un faible niveau d'éducation au numérique, y compris*** les mineurs ***et les personnes âgées***, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne ***ainsi que des services d'intelligence artificielle***;

Or. en

Amendement 117
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, ***de*** compétences ***qui leur permettraient*** de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devrait viser à doter les personnes ***de toutes les générations***, en particulier les mineurs ***et les adultes âgés exposés au risque d'exclusion numérique***, ***en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte en les dotant des*** compétences ***nécessaires afin*** de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;

Or. en

Amendement 118
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière ***d'éducation aux médias et*** d'apprentissage ***numérique*** devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;	1. souligne qu'une approche tournée vers l'avenir en matière d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** devrait viser à doter les personnes, en particulier les mineurs, de compétences qui leur permettraient de tirer pleinement parti de l'environnement numérique, de renforcer leurs compétences créatives, de bénéficier de l'exposition à diverses sources et d'éviter les risques liés à l'utilisation et à la conception des plateformes en ligne;

Or. fr

Amendement 119
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite la Commission à veiller à ce que les initiatives en matière d'éducation aux médias complètent, sans s'y substituer, la responsabilité des plateformes en ligne de fournir des services sûrs, transparents et fiables, y compris au moyen d'approches de sécurité dès la conception et d'une atténuation efficace des risques systémiques;

Or. en

Amendement 120
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont des instruments essentiels pour renforcer la résilience démocratique et devraient se refléter dans des initiatives plus larges de l'Union visant à préserver les processus démocratiques, y compris dans le contexte du bouclier européen de la démocratie;

Or. en

Amendement 121
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne; ***reconnaît, dans ce contexte, la valeur de l'éducation entre pairs mise en œuvre par les centres pour un internet plus sûr et les organisations de la société civile en tant***

qu'outil efficace pour toucher les enfants et les adolescents au moyen de messages sur l'utilisation sûre de l'internet, en complément de l'éducation formelle;

Or. en

Amendement 122
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier ***des mineurs ou*** des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être ***innovantes, destinées à tous les groupes de population et*** adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des utilisateurs vulnérables ***défavorisés en raison de facteurs géographiques, sociaux, culturels, économiques et identitaires; souligne que les outils analogiques peuvent être utilisés pour favoriser l'éducation aux médias tout en évitant une exposition prématurée aux risques numériques***; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;

Or. en

Amendement 123
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse***, les parents et les éducateurs*** à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne ***et respectent le rôle principal des familles dans l'orientation de l'éducation de leurs enfants***;

Or. en

Amendement 124
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne; ***reconnaît***

en outre que l'éducation aux médias et à l'information pertinente au niveau local repose sur la participation d'infrastructures locales telles que les bibliothèques;

Or. en

Amendement 125
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques ***indépendants et neutres sur le plan politique*** afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;

Or. pt

Amendement 126
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière ***d'éducation aux médias et*** d'apprentissage ***numérique*** doivent être	2. reconnaît que les approches en matière d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** doivent être adaptées

adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à l'élaboration de programmes ou de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;

Or. fr

Amendement 127
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne ***la nécessité d'associer en permanence les représentants de la jeunesse à la conception d'actions stratégiques pertinentes ou à*** l'élaboration de ***programmes ou*** de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;	2. reconnaît que les approches en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique doivent être adaptées aux besoins des apprenants, en particulier des mineurs ou des utilisateurs vulnérables; souligne ***que l'expérience des enfants, des adolescents, des parents et des éducateurs devrait également être prise en compte lors de*** l'élaboration de ***mesures politiques et*** de supports pédagogiques afin de veiller à ce que ces actions ciblent les défis auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans l'environnement en ligne;

Or. hu

Amendement 128
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que les politiques d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique devraient suivre une approche adaptée à l'âge et axée sur le développement, en tenant compte du développement cognitif, social et émotionnel des enfants; met en exergue que l'introduction d'outils numériques dans les environnements éducatifs devrait être justifiée sur le plan pédagogique, proportionnée et accompagnée du développement préalable de compétences fondamentales, y compris la lecture, l'écriture, l'esprit critique, l'attention, les compétences interpersonnelles et la capacité à comprendre la causalité et la création de contenu, y compris par des moyens non numériques;

Or. en

Amendement 129
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement ***et***, en particulier, ***insiste sur le fait*** que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ***ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble***;	3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique ***pour donner aux utilisateurs les moyens de naviguer dans l'environnement numérique en toute sécurité, y compris*** dans la lutte contre le cyberharcèlement ***et d'autres préjudices en ligne; met en exergue***, en particulier, que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le

comportement responsable en ligne, ***ainsi que la capacité à évaluer la fiabilité des sources et à reconnaître la désinformation et les pratiques de manipulation; souligne, en outre, qu'il convient de donner aux utilisateurs, en particulier aux mineurs, les moyens de déceler l'intention commerciale et les techniques de persuasion dans le contenu numérique, y compris dans le marketing des influenceurs, le contenu sponsorisé et le placement de produit, et à distinguer les contenus éditoriaux, commerciaux et synthétiques, en particulier lorsque ces distinctions peuvent être brouillées dans les environnements numériques***;

Or. en

Amendement 130
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble;	3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et***, dans le même temps,*** renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble; ***souligne que l'esprit critique devrait également être développé indépendamment des outils et plateformes numériques, y compris au moyen d'activités éducatives visant à comprendre la façon dont les médias, les plateformes***

numériques, les algorithmes et les systèmes d'intelligence artificielle fonctionnent et influencent la consommation d'informations et le comportement en ligne;

Or. en

Amendement 131
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend ***la navigation en ligne*** plus ***sûre dans l'ensemble***;	3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement***, ainsi que dans la lutte contre la propagation des discours de haine, de la désinformation, y compris le déni du changement climatique, et d'autres phénomènes préjudiciables en ligne,*** et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie***, en particulier pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation numérique et aux médias, y compris les personnes âgées, les groupes défavorisés sur le plan socio-économique et les personnes exposées au risque d'exclusion numérique,*** est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend ***l'environnement numérique*** plus ***sûr et plus inclusif***;

Or. en

Amendement 132
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble;	3. souligne le rôle clé que jouent l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique tout au long du parcours éducatif et dans le cadre des activités d'apprentissage tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ***y compris la capacité à reconnaître les contenus manipulateurs sur le plan émotionnel,*** ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble;

Or. en

Amendement 133
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne le rôle clé que ***jouent l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique*** dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière ***d'éducation aux médias et*** d'apprentissage ***numérique*** tout au long du parcours éducatif et ***dans le cadre des activités d'apprentissage*** tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en	3. souligne le rôle clé que ***joue*** l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** dans la lutte contre le cyberharcèlement et, en particulier, insiste sur le fait que la fourniture de compétences en matière d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** tout au long du parcours éducatif et ***même*** tout au long de la vie est essentielle pour développer et renforcer l'esprit critique, la conscience de soi et le comportement responsable en ligne, ce qui rend la navigation en ligne

ligne, ce qui rend la navigation en ligne plus sûre dans l'ensemble;	plus sûre dans l'ensemble;

Or. fr

Amendement 134
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. reconnaît que la responsabilité de la lutte contre la désinformation ne saurait reposer uniquement sur les utilisateurs individuels et sur leur capacité à évaluer de manière critique les contenus; souligne que les plateformes en ligne jouent un rôle central dans la conception des environnements d'information et doivent donc assumer la responsabilité qui en découle, notamment au moyen d'algorithmes transparents, de mesures efficaces d'atténuation des risques et de la hiérarchisation des informations fiables et pluralistes;

Or. en

Amendement 135
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique sont tout aussi importants pour les générations plus âgées, et insiste sur la nécessité d'initiatives ciblées d'apprentissage tout au long de la vie pour les aider à détecter la désinformation, les contenus

manipulateurs, les médias de synthèse et la fraude en ligne, compte tenu de l'incidence potentielle de ces contenus sur la participation démocratique, le comportement de vote et la confiance dans les institutions publiques;

Or. en

Amendement 136
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique devraient également inclure le développement de l'empathie numérique, un comportement responsable en ligne et la compréhension de l'incidence de l'environnement numérique sur la santé mentale et le bien-être, en tant qu'éléments importants dans la prévention du cyberharcèlement et la promotion du bien-être numérique;

Or. en

Amendement 137
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne l'incidence croissante des environnements numériques sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs, en particulier chez les mineurs; invite la Commission et les États membres à intégrer le bien-être numérique, y compris

la sensibilisation à l'utilisation excessive des écrans, à la conception addictive et aux effets de comparaison sociale, dans les programmes d'éducation aux médias;

Or. en

Amendement 138
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que les politiques d'éducation aux médias ne devraient pas faire peser toute la charge sur les seuls utilisateurs, mais devraient également sensibiliser à la manière dont les environnements numériques et la conception des plateformes influencent la manière dont les informations sont consultées et consommées;

Or. en

Amendement 139
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique devraient doter les utilisateurs des compétences nécessaires pour détecter et évaluer de manière critique les contenus générés et manipulés par l'IA, afin de mieux comprendre comment ces contenus sont produits et diffusés, sans s'appuyer uniquement sur des labels ou des indicateurs automatisés;

Or. en

Amendement 140
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que la conception de plateformes numériques et de modèles économiques axés sur l'attention peut amplifier les contenus polarisants et trompeurs; demande que des mesures soient prises pour faire face aux risques systémiques découlant de ces caractéristiques de conception, conformément à la législation existante de l'Union;

Or. en

Amendement 141
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. relève le concept de biais de confirmation et une prédisposition à accepter des informations qui correspondent aux croyances existantes en tant que moteurs essentiels de la consommation de fausses informations; reconnaît, par conséquent, que la lutte contre la désinformation nécessite non seulement de limiter l'exposition, mais aussi de renforcer la confiance dans les processus et institutions démocratiques en rendant la participation démocratique plus inclusive, plus constructive et plus accessible; souligne que ces efforts

	devraient accorder une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité ou de marginalisation, y compris celles confrontées à des obstacles structurels à l'éducation, à l'éducation aux médias ou à l'accès à des sources d'information fiables;

Or. en

Amendement 142
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune de l'Union;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 143
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune de l'Union;	4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles***, ainsi que de développer et de renforcer des instruments budgétaires ambitieux au niveau de l'Union ciblant les grandes plateformes en ligne et les services d'intelligence artificielle afin de garantir un***

financement suffisant et durable, et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune***, intégrée et ambitieuse*** de l'Union ***en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique***;

Or. en

Amendement 144
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche ***commune*** de l'Union;	4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche ***harmonisée*** de l'Union;

Or. en

Amendement 145
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche ***commune*** de l'Union;	4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche de l'Union ***dans le cadre d'un dialogue permanent avec les États membres***;

Or. pt

Amendement 146
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune de l'Union;	4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune de l'Union ***en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique***;

Or. en

Amendement 147
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés***, le cas échéant, afin de parvenir à une approche commune de l'Union***;	4. souligne qu'il importe d'utiliser tous les instruments réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés;

Or. en

Amendement 148
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. souligne qu'il importe d'utiliser ***tous*** les instruments ***réglementaires pertinents disponibles et de favoriser la coopération entre tous les acteurs concernés,*** le cas échéant, afin de ***parvenir à une approche commune de l'Union***;	4. souligne qu'il importe d'utiliser les instruments ***pertinents disponibles, tout en respectant les compétences nationales en matière de réglementation de l'éducation et des médias*** le cas échéant, afin de ***favoriser les échanges d'expériences et la coopération entre les États membres***;

Or. hu

Amendement 149
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne qu'il importe de renforcer la coopération entre les parties prenantes publiques et privées afin de promouvoir l'éducation aux médias dans l'ensemble de l'Union; se félicite des travaux du groupe d'experts sur l'éducation aux médias et de l'Observatoire européen des médias numériques, ainsi que du rôle important qu'ils jouent pour réunir les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens afin de créer une communauté pluridisciplinaire d'experts, de partager les bonnes pratiques et de renforcer la sensibilisation; demande le renforcement de leurs activités en matière d'éducation aux médias afin de soutenir la coopération entre les États membres dans le cadre de leurs initiatives en la matière;

Or. en

Amendement 150
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne le rôle des organisations de la société civile, des initiatives communautaires, des bénévoles et des acteurs culturels dans le renforcement de la confiance, la promotion du dialogue, l'autonomisation des groupes communautaires et la lutte contre la désinformation au niveau local, en particulier pour les communautés qui sont généralement absentes du débat public;

Or. en

Amendement 151
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne que l'éducation aux médias ne devrait pas se limiter aux jeunes, mais qu'elle doit être promue auprès de toutes les générations; met en exergue, dans ce contexte, l'importance d'inclure explicitement l'éducation des adultes; relève en outre que les médias associatifs non commerciaux et les médias citoyens constituent des environnements d'apprentissage essentiels, offrant des possibilités de production active de la part des médias sur la base de normes éthiques et juridiques;

Or. en

Amendement 152
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. reconnaît que les défis les plus courants auxquels sont confrontés les médias associatifs sont le manque de sécurité financière et les réductions de financement, le manque de statut juridique ou d'infrastructures et le manque de soutien de la part des autorités compétentes; demande par conséquent qu'ils bénéficient d'un soutien et d'une participation accrus aux programmes de l'Union, en tenant compte de la nature spécifique des structures des médias communautaires;

Or. en

Amendement 153
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;	5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles; ***met en exergue qu'il importe de promouvoir l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique également en dehors du système éducatif et du lieu de travail, afin de garantir une approche d'apprentissage tout au long de la vie et englobant l'ensemble de la société, dans le cadre de laquelle les citoyens de tous âges et de tous milieux culturels et socio-économiques sont dotés des compétences nécessaires pour s'adapter à l'évolution***

rapide de l'écosystème médiatique, ce qui nécessite un effort collectif et coordonné de la part de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les établissements d'enseignement, la société civile, les plateformes technologiques, les organisations de médias et les familles;

Or. en

Amendement 154
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;	5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles; ***met en exergue que cette éducation devrait inclure non seulement les compétences numériques, mais aussi le développement de l'esprit critique, la citoyenneté numérique, la sécurité en ligne, l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle et la sensibilisation à la distribution de contenus algorithmiques, ainsi qu'une compréhension critique de l'écosystème numérique, y compris de la manière dont les plateformes en ligne, les algorithmes, les systèmes de recommandation et les systèmes d'intelligence artificielle façonnent l'information, la communication et le comportement en ligne;***

Or. en

Amendement 155
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;	5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ***tout en respectant pleinement la compétence des États membres dans le domaine de l'éducation et le principe de subsidiarité,*** ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;

Or. en

Amendement 156
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;	5. souligne l'importance d'introduire l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale***, indépendante sur le plan politique et idéologique*** et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;

Or. pt

Amendement 157

Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne l'importance d'introduire ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique*** dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;	5. souligne l'importance d'introduire l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** dans les programmes scolaires tout au long du processus d'éducation formelle, ainsi que la nécessité d'élaborer une approche globale et fondée sur des données probantes pour l'utilisation des technologies numériques dans les écoles;

Or. fr

Amendement 158
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle la résolution du Conseil sur le programme de travail 2023-2026 de l'Union en faveur de la culture, qui souligne que les institutions culturelles jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la démocratie et du bien-être social en s'adressant à l'ensemble de la communauté, en offrant un accès abordable ou gratuit à la connaissance et à l'information, dans le plein respect des droits de propriété intellectuelle, en améliorant l'éducation aux médias et en créant un terrain d'entente pour le dialogue et le débat; souligne que, ce faisant, ils contribuent à l'intégration sociale et à la mobilisation locale ainsi qu'à la lutte contre la désinformation, les discours de haine et les fausses informations, et souligne que ce rôle doit être davantage soutenu et renforcé;

Or. en

Amendement 159
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne le rôle essentiel des bibliothèques publiques, en particulier pour les personnes moins favorisées et les personnes déconnectées des systèmes d'éducation formelle, y compris les jeunes en décrochage scolaire, les adultes sans emploi, les migrants et les réfugiés, les populations rurales et les personnes ayant un faible niveau de compétences numériques; relève que les bibliothèques publiques offrent des environnements accessibles à tous, inclusifs ainsi qu'un libre accès aux technologies, à l'information et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, contribuant ainsi à surmonter les barrières informationnelles, numériques, pratiques et linguistiques;

Or. en

Amendement 160
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. souligne que certains États membres ne disposent pas de mécanismes d'évaluation adéquats pour évaluer l'efficacité et l'incidence des initiatives régionales et nationales en matière d'éducation aux médias; constate, en

particulier, l'absence d'indicateurs de performance et de méthodes d'évaluation clairs pour mesurer les résultats des actions d'éducation aux médias et d'éducation numérique, comme en témoignent les rapports nationaux sur les mesures d'éducation aux médias au titre de la directive «Services de médias audiovisuels» 2020-2022; invite la Commission et les États membres à renforcer les cadres de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports dans ce domaine;

Or. en

Amendement 161
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. demande l'élaboration d'indicateurs et de cadres d'évaluation communs au niveau de l'Union afin d'évaluer l'efficacité des politiques d'éducation aux médias, tout en veillant à ce que ces évaluations restent adaptées au contexte et inclusives;

Or. en

Amendement 162
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation aux médias et ***apprentissage numérique***: renforcer les piliers de l'écosystème médiatique moderne	***Apprentissage*** aux médias et ***aux services numériques***: renforcer les piliers de l'écosystème médiatique moderne

Amendement 163
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission, en collaboration avec les États membres, à investir activement et à promouvoir le développement d'infrastructures numériques publiques européennes, y compris des solutions de substitution publiques aux plateformes de médias sociaux et aux services d'intelligence artificielle actuellement fournis par un petit nombre d'entreprises technologiques non européennes dominantes, en vue de réduire les dépendances structurelles et de renforcer la souveraineté numérique, conçues pour servir l'intérêt général et préserver le droit des citoyens à une information précise et pluraliste; souligne que ces infrastructures devraient être ouvertes, transparentes et interopérables, et qu'elles devraient être développées en coopération avec les acteurs d'intérêt public existants, par exemple les médias et les bibliothèques de service public, tout en agissant également en tant qu'outils essentiels pour l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique, en donnant aux citoyens les compétences et les connaissances nécessaires pour comprendre, vérifier et évaluer de manière critique les informations, pour faire des choix éclairés et autonomes, y compris en ce qui concerne l'utilisation des plateformes et le partage de leurs données, et en renforçant ainsi l'esprit critique, la participation civique et la résilience démocratique;

Or. en

Amendement 164
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les institutions de l'Union et les États membres à coopérer en vue d'établir une approche coordonnée de l'Union en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique;	6. invite les institutions de l'Union et les États membres à coopérer en vue d'établir une approche coordonnée de l'Union en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique***, dans le respect des principes de liberté, de démocratie et des valeurs judéo-chrétiennes***;

Or. pt

Amendement 165
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les institutions de l'Union ***et les États membres*** à coopérer ***en vue d'établir une approche coordonnée de l'Union en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique***;	6. invite ***les États membres et*** les institutions de l'Union à coopérer ***afin d'échanger les bonnes pratiques et de promouvoir un environnement numérique sûr pour les enfants, dans le plein respect des compétences éducatives et culturelles des États membres*** ;

Or. hu

Amendement 166
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les institutions de l'Union et les États membres à coopérer en vue d'établir une approche coordonnée de l'Union en matière ***d'éducation aux médias et*** d'apprentissage ***numérique***;	6. invite les institutions de l'Union et les États membres à coopérer en vue d'établir une approche coordonnée de l'Union en matière d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques***;

Or. fr

Amendement 167
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que toute approche coordonnée de l'Union en matière d'éducation aux médias doit respecter pleinement le principe de subsidiarité, en reconnaissant que l'éducation et la culture relèvent avant tout de la compétence des États membres; rejette, à cet égard, toute tentative de centralisation excessive par les institutions de l'Union qui porterait atteinte aux politiques nationales en matière d'éducation;

Or. en

Amendement 168
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche	7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche

commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant ***l'approche*** fondée sur la protection du bien-être des enfants***,*** la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs ***et*** la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et ***adapté à l'âge***, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;

commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge ***et à la vulnérabilité*** aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, ***en tenant compte des besoins spécifiques des utilisateurs ayant un faible niveau d'habileté numérique, y compris les personnes âgées et les mineurs, et, en ce qui concerne ces derniers,*** en suivant ***une approche*** fondée sur la protection du bien-être des enfants ***et*** la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs***, ainsi que de*** la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et ***approprié pour tous***, ***y compris par l'élaboration et l'application de garanties et de mesures de protection appropriées dès la conception,*** tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;

Or. en

Amendement 169
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;	7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales***, en évitant les solutions trop restrictives susceptibles d'entraver le développement numérique et***

technologique des jeunes Européens, ainsi que leur quête de compétitivité et d'innovation sur le marché mondial et vis-à-vis des jeunes d'autres zones géographiques;

Or. pt

Amendement 170
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les ***différences entre les approches*** nationales;	7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux***, la responsabilité parentale*** et les ***spécificités*** nationales***, et à veiller à ce que toute mesure reste proportionnée, fondée sur des données probantes et évite les restrictions disproportionnées ou généralisées***;

Or. en

Amendement 171
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à ***proposer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès*** adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux ***plateformes de*** réseaux sociaux, en ***suivant l'approche fondée sur*** la protection du bien-être des enfants***, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge***, tout en ***respectant pleinement les*** droits fondamentaux ***et les différences entre les approches nationales***;	7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à ***aider les États membres à élaborer des approches proportionnées pour un accès*** adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux réseaux sociaux, en ***tenant dûment compte du rôle premier des parents et des tuteurs, de*** la protection du bien-être des enfants ***et de la diversité des cadres juridiques et traditions nationaux***, tout en ***garantissant le plein respect des*** droits fondamentaux; ***souligne que toute approche de ce type devrait donner la priorité à l'autonomisation des parents au moyen d'outils et d'informations efficaces plutôt que de s'appuyer uniquement sur des mandats réglementaires;***

Or. en

Amendement 172
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une ***approche commune de l'Union*** en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;	7. invite la Commission à évaluer et, s'il y a lieu, à proposer une ***réglementation*** en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif***, social*** et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;

Or. en

Amendement 173
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à évaluer ***et, s'il y a lieu, à proposer*** une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;	7. invite la Commission à évaluer une approche commune de l'Union en ce qui concerne l'accès adapté à l'âge aux plateformes en ligne, en particulier aux plateformes de réseaux sociaux, en suivant l'approche fondée sur la protection du bien-être des enfants, la reconnaissance du développement cognitif et émotionnel des mineurs et la nécessité de garantir un environnement numérique sûr et adapté à l'âge, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et les différences entre les approches nationales;

Or. fr

Amendement 174
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le

niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits; ***souligne que toute modification de ce type devrait être claire, proportionnée et cohérente avec le droit de l'Union en vigueur, en particulier la législation sur les services numériques, la législation sur l'IA et le train de mesures omnibus sur l'IA, ainsi que la législation européenne sur la liberté des médias, et devrait éviter de créer des obligations qui se chevauchent ou sont contradictoires;***

Or. en

Amendement 175
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou ***des contenus*** qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs ***et les créateurs de contenu***, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA***, manipulés*** ou qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits***, tout en soulignant que les mesures de transparence et***

d'étiquetage seules sont insuffisantes et devraient donc être complétées par des mesures structurelles garantissant la responsabilité dans leur mise en œuvre ainsi qu'une approche de la gouvernance des plateformes fondée sur les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 176
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, ***d'étendre les*** règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et***, uniquement lorsqu'il existe des preuves manifestes de lacunes réglementaires,*** à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, ***d'évaluer la proportionnalité et la faisabilité de l'extension des*** règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, ***en tenant compte de la diversité de ces acteurs et en évitant de faire peser des charges administratives disproportionnées sur les petits créateurs de contenus,*** et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;

Or. en

Amendement 177
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits; ***relève qu'il convient également de de veiller à ce que les influenceurs et les autres créateurs de contenu en ligne soient soumis à des obligations de transparence claires en ce qui concerne les communications commerciales, les parrainages et les contenus générés par l'IA;***

Or. en

Amendement 178
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*

8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions ***pertinentes de*** la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin ***d'accroître encore*** les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions ***énoncées dans*** la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin ***d'améliorer sa démocratisation et la diversité des informations en ligne, tout en cherchant à accroître*** les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits***, sans jamais imposer de restrictions disproportionnées à la liberté de création et d'expression***;
	Or. pt

Amendement 179
Eugen Tomac, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les

influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	influenceurs, et de faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits; ***relève qu'il convient ce faisant de veiller à ce que toute obligation supplémentaire reste proportionnée, clairement définie et ne crée pas de charges excessives pour les petits acteurs médiatiques ou créateurs de contenu;***

Or. en

Amendement 180
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à ***proposer des modifications ciblées afin d'accroître encore*** les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, ***d'étendre les règles portant sur les contenus médiatiques aux nouveaux acteurs des médias, notamment les influenceurs, et de*** faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;	8. invite la Commission à évaluer de manière approfondie l'efficacité et la valeur ajoutée des dispositions pertinentes de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) et à ***accroître*** les niveaux de protection des utilisateurs sur les plateformes de partage de vidéos, en particulier les mineurs et les utilisateurs vulnérables, ***et à*** faire progresser le niveau de transparence en ce qui concerne l'étiquetage efficace des contenus générés par l'IA ou des contenus qui comprennent des messages commerciaux ou du placement de produits;

Or. fr

Amendement 181
Eugen Tomac, Laurence Farreng

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. demande l'élaboration et la promotion de codes de conduite et de lignes directrices claires à l'intention des influenceurs en ce qui concerne l'intégration des principes d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique dans leur contenu; souligne le rôle important que jouent les influenceurs dans la définition des habitudes des jeunes en matière de consommation d'informations, souvent en tant que principales sources d'information; encourage les plateformes en ligne à donner une plus grande visibilité, y compris au moyen de systèmes de recommandation, aux contenus qui favorisent activement l'éducation aux médias, l'esprit critique et la sécurité en ligne;

Or. en

Amendement 182
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en	***supprimé***

particulier en ce qui concerne l'éducation aux médias et les mesures d'apprentissage numérique qui pourraient être prises par les plateformes en ligne pour garantir une navigation en ligne adaptée à l'âge des mineurs;

Or. fr

Amendement 183
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en ***particulier en ce qui concerne l'éducation aux médias et*** les mesures ***d'apprentissage numérique qui pourraient être prises par les plateformes en ligne pour garantir une navigation en ligne adaptée à l'âge des mineurs***;	9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en ***rejetant*** les mesures ***de surveillance de masse pour les communications privées, y compris les systèmes généralisés de surveillance des conversations en ligne et autres qui entravent la jouissance de diverses libertés, telles que la législation sur les services numériques, le bouclier européen de la démocratie et la législation européenne sur la liberté des médias***;

Or. pt

Amendement 184
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en particulier en ce qui concerne l'éducation aux médias et les mesures d'apprentissage numérique qui pourraient être prises par les plateformes en ligne pour garantir une navigation en ligne adaptée à l'âge des ***mineurs***;	9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs ***et les personnes âgées*** en ligne, en particulier en ce qui concerne l'éducation aux médias et les mesures d'apprentissage numérique qui pourraient être prises par les plateformes en ligne pour garantir une navigation en ligne adaptée à l'âge des ***utilisateurs***;

Or. en

Amendement 185
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en particulier en ce qui concerne ***l'éducation aux médias et les mesures d'apprentissage numérique qui pourraient être prises par*** les plateformes en ligne pour garantir une navigation en ligne adaptée à l'âge des mineurs;	9. invite la Commission à aborder les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique dans le cadre de sa révision des lignes directrices formulées par le règlement sur les services numériques relatives aux mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour les mineurs en ligne, en particulier en ce qui concerne ***la protection de l'enfance, la transparence et les actions d'information que*** les plateformes en ligne ***peuvent prendre*** pour garantir ***aux mineurs une expérience en ligne adaptée à leur âge***;

Or. hu

Amendement 186
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à veiller à ce que, dans le cadre du futur programme AgoraEU, un appel à propositions spécifique et récurrent sur l'éducation transfrontière aux médias soit maintenu, en s'appuyant sur l'expérience du volet transsectoriel du programme «Europe créative»; souligne qu'un tel appel devrait soutenir des initiatives innovantes, indépendantes et pluralistes visant à renforcer l'esprit critique des citoyens, leur résilience à la désinformation, ainsi que le pluralisme des médias et le multilinguisme dans l'ensemble des États membres; demande à la Commission de promouvoir les initiatives d'éducation aux médias au moyen d'autres programmes de financement;

Or. en

Amendement 187
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne qu'il importe que l'Union européenne progresse vers l'élaboration d'instruments budgétaires ambitieux et cohérents au niveau de l'Union ciblant efficacement les grandes plateformes en ligne et les services fondés sur l'IA, en veillant à ce qu'une part significative de la valeur générée par ces acteurs soit réorientée vers le financement de biens

publics, en particulier en permettant la fourniture d'un financement suffisant, stable et ambitieux pour l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique, renforçant ainsi la résilience démocratique, l'esprit critique et les compétences numériques des citoyens dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 188
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à mener des campagnes de sensibilisation fondées sur des données probantes afin de promouvoir l'importance sociétale de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique, y compris en ce qui concerne les outils technologiques tels que les contrôles parentaux, ainsi que des orientations sur les endroits où demander de l'aide si ces mesures sont insuffisantes;

Or. en

Amendement 189
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et	10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et

d’autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l’Union ciblant la culture et l’éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d’âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	d’autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l’Union ciblant la culture et l’éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d’âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines; ***souligne que tous les financements de l’Union en faveur d’initiatives d’éducation aux médias doivent être soumis à une transparence totale, à des indicateurs de performance clairs et à des rapports réguliers quant à l’obligation de rendre compte au Parlement européen;***

Or. en

Amendement 190
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de ***donner la priorité aux actions d’éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d’autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l’Union ciblant la culture et l’éducation, et de*** veiller à ce que ***ces*** actions touchent toutes les catégories d’âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de veiller à ce que ***les*** actions ***en matière d’apprentissage aux médias et aux services numériques*** touchent toutes les catégories d’âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;

Or. fr

Amendement 191
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines; ***demande une augmentation du financement en faveur des actions d'éducation aux médias au titre des programmes de l'Union, y compris «Europe créative» et AgoraEU;***

Or. en

Amendement 192
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines***, en apportant un soutien spécifique aux éducateurs et en promouvant l'accès à des ressources médiatiques crédibles et professionnelles***;

Or. en

Amendement 193
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, ***y compris l'éducation non formelle et informelle telle que celle rendue possible par les bibliothèques,*** et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;

Or. en

Amendement 194
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de ***donner la priorité aux actions d'éducation aux médias*** dans ***le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes*** de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de ***se concentrer sur les mesures de soutien à l'éducation aux médias et à un environnement numérique sûr pour les enfants*** dans ***les programmes pertinents*** de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces mesures touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;

Or. hu

Amendement 195
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales et urbaines;	10. demande à la Commission de donner la priorité aux actions d'éducation aux médias dans le cadre du programme consacré à la résilience médiatique et d'autres politiques de réglementation et de financement pertinentes de l'Union ciblant la culture et l'éducation, et de veiller à ce que ces actions touchent toutes les catégories d'âge (les jeunes, les adultes, les seniors) dans les zones rurales***, reculées*** et urbaines;

Or. en

Amendement 196
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission et les États membres à soutenir les partenariats entre les écoles, les bibliothèques, les médias de service public, les médias associatifs, les musées et les organisations de jeunesse afin de renforcer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique grâce à des environnements éducatifs fiables, non commerciaux et ancrés localement; souligne que ces partenariats sont particulièrement importants dans les zones rurales, reculées et défavorisées sur le plan socio-économique;

Or. en

Amendement 197
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne la nécessité de programmes d'éducation aux médias pour les adultes, en particulier dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, afin d'accroître la résilience de la population adulte et des utilisateurs âgés de l'internet face à la désinformation;

Or. en

Amendement 198
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite les États membres à assurer un contrôle efficace et à veiller à ce que les plateformes de partage de vidéos respectent leur obligation de fournir des mesures et des outils efficaces d'éducation aux médias et de sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outilsprévoir des mesures et des outils d'éducation aux médias efficaces et sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outils, comme le prévoit l'article 28 *ter*, paragraphe 3, de la directive SMA; invite les autorités nationales ou les organismes nationaux de régulation à utiliser le mécanisme de coopération établi en vertu de l'article 15 du règlement européen sur la liberté des médias afin de garantir le respect effectif de cette obligation dans l'ensemble de l'Union;	11. invite les États membres à assurer un contrôle efficace et à veiller à ce que les plateformes de partage de vidéos respectent leur obligation de fournir des mesures et des outils efficaces d'éducation aux médias et de sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outilsprévoir des mesures et des outils d'éducation aux médias efficaces et sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outils, comme le prévoit l'article 28 *ter*, paragraphe 3, de la directive SMA; invite les autorités nationales ou les organismes nationaux de régulation à utiliser le mécanisme de coopération établi en vertu de l'article 15 du règlement européen sur la liberté des médias afin de garantir le respect effectif de cette obligation dans l'ensemble de l'Union***, en donnant la priorité à des solutions proportionnées,***

transparentes et favorisant l'autonomisation des utilisateurs;

Or. pt

Amendement 199
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite les États membres à assurer une surveillance efficace et à veiller à ce que les plateformes de partage de vidéos respectent leur obligation de fournir des mesures et des outils efficaces ***d'éducation*** aux médias et de sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outils***, comme le prévoit l'article 28 ter, paragraphe 3, de la directive SMA***; invite les ***autorités nationales ou les organismes nationaux de régulation*** à utiliser le mécanisme de coopération établi en vertu de l'article 15 du règlement européen sur la liberté des médias afin de garantir le respect effectif de cette obligation dans l'ensemble de l'Union;	11. invite les États membres à assurer une surveillance efficace et à veiller à ce que les plateformes de partage de vidéos respectent leur obligation de fournir des mesures et des outils efficaces ***d'apprentissage*** aux médias ***et aux services numériques*** et de sensibiliser les utilisateurs à ces mesures et outils; invite les ***Etats membres*** à utiliser le mécanisme de coopération établi en vertu de l'article 15 du règlement européen sur la liberté des médias afin de garantir le respect effectif de cette obligation dans l'ensemble de l'Union;

Or. fr

Amendement 200
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission et les États membres à promouvoir des mesures d'éducation aux médias qui dotent les utilisateurs des compétences nécessaires pour reconnaître et évaluer de manière

critique les contenus générés par l'IA, y compris les trucages vidéo ultra-réalistes et d'autres formes de médias synthétiques; souligne l'importance de la transparence et d'un étiquetage clair de ces contenus, ainsi que de la sensibilisation aux risques associés aux technologies émergentes; invite les plateformes en ligne à garantir des mesures de transparence appropriées, tout en veillant à ce que ces actions touchent effectivement tous les groupes d'utilisateurs, en particulier les groupes, y compris les personnes âgées;

Or. en

Amendement 201
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs ***et pour garantir la transparence des algorithmes numériques***, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus***, ainsi que les effets sur leur bien-être et leur développement cognitif et***

socio-émotionnel, et de mettre ces analyses d'impact à la disposition du public; ***invite la Commission à renforcer les engagements en matière d'éducation aux médias et la mise en œuvre du code de conduite sur la désinformation prévu par le règlement sur les services numériques, en concevant des outils pour améliorer l'éducation aux médias, en menant des campagnes de sensibilisation à la désinformation, en particulier auprès des groupes vulnérables, et en établissant des partenariats avec des experts en éducation aux médias, tels que l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO);***

Or. en

Amendement 202
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs ***et des personnes handicapées***, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus; ***invite les très grandes***

plateformes en ligne à se pencher sur les caractéristiques de conception addictive, y compris le défilement infini, l'amplification algorithmique, les fonctions d'autoplay et d'autres mécanismes susceptibles d'encourager une utilisation excessive;

Or. en

Amendement 203
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques***, y compris ceux liés à la manière dont les environnements numériques amplifient et hiérarchisent les contenus afin de maximiser l'attention des utilisateurs, et à l'utilisation de fonctionnalités de conception axées sur la participation ou potentiellement addictives, ainsi que ceux*** découlant de l'exploitation des compétences médiatiques et d'apprentissage numérique insuffisantes des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;

Or. en

Amendement 204
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour ***faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des*** utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de ***réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique*** afin ***de déterminer de manière proactive*** la manière dont la conception de leurs services peut ***affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus***;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour ***protéger les*** utilisateurs, en particulier les mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques***, notamment en ce qui concerne l'exposition à des contenus préjudiciables, les effets des systèmes de recommandation algorithmiques, l'amplification des contenus trompeurs ou manipulateurs et le marquage clair des contenus commerciaux et générés par l'IA***; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de ***procéder régulièrement à des évaluations des risques*** afin ***d'étudier*** la manière dont la conception de leurs services ***influe, en particulier, sur la sécurité, l'attention, la consommation de contenus et la vulnérabilité des mineurs face aux pratiques numériques manipulatrices***;

Or. hu

Amendement 205
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de

l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus ***sans compromettre l'innovation et l'accès à la technologie, ainsi que la neutralité idéologique et la liberté d'expression***;

Or. pt

Amendement 206
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance ***de l'éducation aux médias et des compétences*** d'apprentissage ***numérique*** des utilisateurs, en particulier des mineurs***, comme l'exige le règlement sur les services numériques***; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique*** afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance d'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** des utilisateurs, en particulier des mineurs; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;

Or. fr

Amendement 207
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques***, y compris les risques*** systémiques ***pour la santé mentale,*** découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; observe la nécessité, pour les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;

Or. en

Amendement 208
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des	12. prie instamment les très grandes plateformes en ligne de mettre en place des

mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; ***observe la nécessité, pour*** les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;	mesures d'atténuation raisonnables, proportionnées et efficaces pour faire face aux risques systémiques découlant de l'exploitation de l'insuffisance de l'éducation aux médias et des compétences d'apprentissage numérique des utilisateurs, en particulier des mineurs, comme l'exige le règlement sur les services numériques; ***prie*** les très grandes plateformes en ligne, de réaliser des analyses d'impact sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique afin de déterminer de manière proactive la manière dont la conception de leurs services peut affecter la capacité des utilisateurs à consommer, à créer et à utiliser des contenus;

Or. en

Amendement 209
Eugen Tomac, Laurence Farreng

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à soutenir l'élaboration de cadres d'évaluation indépendants afin de mieux comprendre comment la conception des environnements numériques influe sur les compétences des utilisateurs en matière d'éducation aux médias, notamment grâce à une transparence accrue et à des rapports publics;

Or. en

Amendement 210
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***rappelle que les États membres ont l'obligation, au titre de l'article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet;*** encourage les ***régulateurs nationaux des médias*** à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; ***invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias;***	13. encourage les ***Etats membres*** à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures;

Or. fr

Amendement 211
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que les États membres ont l'obligation, au titre de l'article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes	13. rappelle que les États membres ont l'obligation, au titre de l'article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes

sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias;	sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias; ***invite la Commission à suivre et à évaluer l'incidence des mesures prises par les États membres afin de garantir leur efficacité et leur viabilité, notamment au moyen d'un cadre commun et d'un financement renforcé;***

Or. en

Amendement 212
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que les États membres ont l'obligation, au titre de l'article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias;	13. rappelle que les États membres ont l'obligation, au titre de l'article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; ***invite la Commission à donner suite à ces obligations et à prendre des mesures dans le cas des États membres qui ne s'y conforment pas;*** encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, ***ainsi que des infrastructures clés telles que les bibliothèques et leurs associations,*** et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures

d’éducation aux médias;

Or. en

Amendement 213
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que les États membres ont l’obligation, au titre de l’article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l’éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l’élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l’application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d’un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d’éducation aux médias;	13. rappelle que les États membres ont l’obligation, au titre de l’article 33 bis de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l’éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les aidants et les jeunes, lors de l’élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, ***y compris la population âgée,*** lors de l’application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d’un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d’éducation aux médias;

Or. en

Amendement 214
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. rappelle que les États membres ont l’obligation, au titre de l’article 33 *bis* de la	13. rappelle que les États membres ont l’obligation, au titre de l’article 33 *bis* de la

directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les ***aidants*** et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias;	directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur de l'éducation aux médias et de présenter à la Commission un rapport à ce sujet; encourage les régulateurs nationaux des médias à consulter les représentants de différents groupes démographiques, en particulier les parents, les ***familles*** et les jeunes, lors de l'élaboration de ces mesures, et à adopter une approche adaptée, répondant aux besoins de groupes sociétaux spécifiques, lors de l'application de ces mesures; invite les États membres à veiller à ce que ces autorités disposent d'un financement stable et spécifique pour promouvoir et prendre des mesures d'éducation aux médias;

Or. pt

Amendement 215
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite les États membres à veiller à ce que les mesures nationales d'éducation aux médias comprennent des stratégies de sensibilisation spécifiques pour les groupes défavorisés sur le plan socio-économique, les personnes handicapées, les personnes vivant dans des zones reculées et celles ayant un faible niveau de compétences numériques, afin d'éviter que l'éducation aux médias et les lacunes en matière d'apprentissage numérique ne renforcent les inégalités plus larges;

Or. en

Amendement 216

Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite le comité européen pour les services de médias à échanger les expériences et les bonnes pratiques en matière d'éducation aux médias, y compris à favoriser l'élaboration et l'utilisation de mesures et d'outils efficaces pour renforcer l'éducation aux médias, comme l'exige l'article 13 du règlement européen sur la liberté des médias;

Or. en

Amendement 217
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite le comité européen pour les services de médias à mener la campagne de sensibilisation afin de sensibiliser la société au nouveau droit à la personnalisation de l'offre de médias, tel qu'établi par la législation européenne sur la liberté des médias; reconnaît que seul un niveau élevé d'éducation aux médias et au numérique permettrait aux utilisateurs d'exercer pleinement ce droit et contribuerait ainsi à améliorer la visibilité des services de médias européens;

Or. en

Amendement 218
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés sur les très grandes plateformes en ligne;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 219
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et	14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et

l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés sur les très grandes plateformes en ligne;	l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés sur les très grandes plateformes en ligne***, ainsi que la disponibilité et la rémunération équitable de contenus journalistiques de qualité et dignes de confiance, afin de soutenir la durabilité du secteur européen des médias***;

Or. en

Amendement 220
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés sur les très grandes plateformes en ligne;	14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés sur les très grandes plateformes en ligne***, à condition que ces médias classiques ne soient pas capturés par les médias traditionnels, garantissent toujours l'indépendance éditoriale et promeuvent la liberté d'expression et d'opinion***;

Or. pt

Amendement 221
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que ***pour renforcer le dialogue entre les fournisseurs de services de médias et les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne les actions efficaces visant à favoriser l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique et à promouvoir la visibilité des médias réputés*** sur ***les très grandes plateformes en ligne***;	14. invite le comité européen pour les services de médias à utiliser le dialogue structuré, tel que prévu à l'article 19 du règlement européen sur la liberté des médias, pour suivre les mesures prises par les très grandes plateformes en ligne en ce qui concerne l'éducation aux médias ainsi que ***les mesures visant à promouvoir la présentation transparente et non discriminatoire des sources*** de presse ***légitimes***;

Or. hu

Amendement 222
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que l'éducation aux médias dépend non seulement de la capacité des utilisateurs à détecter la désinformation, mais aussi de l'existence d'un journalisme solide, de qualité et indépendant qui fournit aux citoyens des informations fiables, vérifiées et plurielles; invite la Commission à renforcer le soutien aux médias traditionnels, régionaux et locaux, compte tenu de leur rôle indispensable dans l'information des citoyens; souligne la nécessité d'un financement stable et durable de ces médias par l'intermédiaire du programme AgoraEU;

Or. en

Amendement 223
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. soutient que le rôle du comité européen pour les services de médias dans le suivi de l'éducation aux médias devrait rester strictement consultatif et ne doit pas porter atteinte à l'indépendance ou à la souveraineté des autorités de régulation nationales dans la gestion de leurs marchés des médias respectifs;

Or. en

Amendement 224
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des	***supprimé***

risques de manipulation en ligne;

Or. fr

Amendement 225
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des risques de manipulation en ligne;	15. invite le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des risques de manipulation en ligne***, y compris l'exposition à des contenus polarisants axés sur la participation ainsi qu'à des contenus à caractère manipulateurs sur le plan émotionnel***;

Or. en

Amendement 226
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite le comité européen pour les	15. invite le ***groupe d'expert de la***

services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des risques de manipulation en ligne;

Commission européenne sur l'éducation aux médias, le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des risques de manipulation en ligne;

Or. en

Amendement 227
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, ***la limitation de l'exposition à des contenus préjudiciables ou la prévention des risques de manipulation en ligne***;	15. invite le comité européen pour les services de médias et le comité européen des services numériques à coopérer étroitement sur les questions liées à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique, et à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures pratiques qui pourraient être prises au niveau national, en vue de donner aux utilisateurs les moyens d'acquérir les compétences pertinentes en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, en particulier en ce qui concerne l'esprit critique, ***en garantissant le pluralisme politique et en évitant les approches idéologiquement biaisées***;

Or. pt

Amendement 228
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à veiller à ce que l'exercice de suivi établi en vertu de l'article 26 du règlement européen sur la liberté des médias surveille également les mesures d'éducation aux médias prises au niveau national et évalue l'efficacité de ces mesures, compte tenu de leur importance pour le fonctionnement du marché intérieur des services de médias;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 229
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite la Commission à veiller à ce que ***l'exercice de suivi établi en vertu de l'article 26 du règlement européen sur la liberté des médias surveille également les mesures d'éducation aux médias prises au niveau national et évalue l'efficacité de ces mesures***, ***compte tenu de leur importance pour le fonctionnement du marché intérieur des services de médias***;	16. invite la Commission à veiller à ce que ***les informations sur les mesures d'éducation aux médias prises au niveau national soient mises à disposition*** de manière transparente ***afin de faciliter l'échange d'expériences entre les États membres***;

Or. hu

Amendement 230
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission à élaborer un cadre européen pour l'évaluation et le suivi des politiques d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique, y compris des indicateurs et des méthodes communs pour évaluer l'efficacité des mesures nationales, afin de garantir la comparabilité des résultats entre les États membres et de recenser les bonnes pratiques;

Or. en

Amendement 231
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum inclusif de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 232
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum ***inclusif*** de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique;	17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum ***ouvert*** de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique; ***souligne l'importance de veiller à ce que ces événements représentent une véritable pluralité de points de vue et d'approches;***

Or. en

Amendement 233
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande à*** la Commission ***d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter*** des ***exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum inclusif de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique***;	17. ***encourage*** la Commission ***et les États membres à soutenir un partage plus visible*** des ***bonnes pratiques en matière d'éducation aux médias, en particulier auprès des écoles, des familles et des autorités réglementaires nationales***;

Or. hu

Amendement 234
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum inclusif de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique;	17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum inclusif de discussion et de renforcement des capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique***, notamment en renforçant le budget de l'Union pour les actions d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique dans le cadre d'AgoraEU, afin de soutenir cette initiative de manière adéquate***;

Or. en

Amendement 235
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum ***inclusif*** de discussion et de renforcement des	17. demande à la Commission d'organiser la Semaine européenne de l'éducation aux médias en tant qu'événement phare annuel afin de présenter des exemples de bonnes pratiques et de fournir un forum ***indépendant*** de discussion et de renforcement des

capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique;	capacités, et d'encourager un large éventail de parties prenantes et d'institutions, y compris des organisations internationales, à participer activement à la promotion de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique;

Or. pt

Amendement 236
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission et les États membres à inclure systématiquement la sensibilisation aux effets de la conception addictive, du temps d'écran excessif et de l'incitation algorithmique de l'engagement sur la santé mentale, le bien-être et le développement des mineurs dans les politiques d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique;

Or. en

Amendement 237
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation aux médias et ***apprentissage numérique***: renforcer le système éducatif global et tourné vers l'avenir	***Apprentissage*** aux médias et ***aux services numériques***: renforcer le système éducatif global et tourné vers l'avenir

Or. fr

Amendement 238
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;	18. ***invite la Commission à reconnaître l'habileté numérique et l'éducation numérique comme des compétences de base pour tous les citoyens;*** invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire ***jusqu'au secondaire et au supérieur***; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés; ***reconnaît le rôle clé des établissements d'enseignement supérieur, en particulier dans la recherche et la formation des enseignants, et demande une coopération renforcée avec ces établissements à l'appui de l'éducation aux médias;***

Or. en

Amendement 239
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter	18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire***, en veillant à ce que l'éducation numérique***

régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;

soit inclusive, accessible et adaptée aux besoins des étudiants handicapés et des groupes vulnérables; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;

Or. en

Amendement 240
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans ***leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire***; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'éducation aux médias et de l'éducation numérique réponde aux besoins des apprenants et aux défis auxquels ils sont confrontés;	18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans ***l'éducation***, ***dans le respect de leurs propres traditions éducatives et de leurs systèmes de programmes scolaires, en tenant compte des spécificités liées à l'âge***; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'éducation aux médias et de l'éducation numérique réponde aux besoins des apprenants et aux défis auxquels ils sont confrontés;

Or. hu

Amendement 241
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*

18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, ***dès le niveau primaire***; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;	18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, ***d'une manière adaptée à l'âge et au développement des enfants***; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;

Or. en

Amendement 242
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;	18. invite les États membres à intégrer l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter régulièrement les ***écoles et les*** éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;

Or. pt

Amendement 243
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite les États membres à intégrer ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique*** dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de ***l'éducation aux médias et de*** l'apprentissage ***numérique*** corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;	18. invite les États membres à intégrer l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** dans leurs programmes d'enseignement, dès le niveau primaire; encourage les États membres à consulter régulièrement les éducateurs afin de veiller à ce que l'approche de l'enseignement de l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques*** corresponde aux besoins des apprenants et réponde aux défis auxquels ils sont confrontés;

Or. fr

Amendement 244
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	invite la Commission à jouer un rôle moteur dans le développement d'un guide européen pour la détection des fausses informations en ligne, avec l'aide des associations de psychologues scolaires des États membres, qui serait un manuel adapté à tous les groupes d'âge et à tous les échelons de l'enseignement; un manuel unique recommandé aux États membres simplifierait le travail des éducateurs, des enseignants et des professeurs et son financement direct par la Commission allégerait la charge financière pesant sur les gouvernements;

Or. ro

Amendement 245
Nikola Minchev

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les États membres et la Commission à veiller à ce que le déploiement d'outils d'apprentissage numérique dans l'éducation respecte pleinement l'autonomie pédagogique des écoles et des enseignants et soit exempt de toute influence commerciale indue; souligne que la coopération avec les acteurs du secteur privé devrait être transparente, axée sur l'éducation et dans l'intérêt public, et ne devrait pas conduire à une dépendance à l'égard d'écosystèmes propriétaires, au profilage commercial des apprenants ou à la promotion de marques, de plateformes ou de services spécifiques en classe;

Or. en

Amendement 246
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission à élaborer, en coopération avec les États membres, des indicateurs communs pour évaluer l'efficacité, l'accessibilité et le caractère inclusif des actions nationales d'éducation aux médias, y compris leur incidence sur les groupes vulnérables, tout en respectant pleinement les compétences nationales en matière d'éducation et de politique des médias;

Or. en

Amendement 247
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission et les États membres à intégrer l'éducation à l'IA dans les programmes d'éducation aux médias, afin de permettre aux citoyens de détecter les médias synthétiques, de comprendre de quelle façon les systèmes d'IA générative produisent des contenus et de reconnaître les risques liés à la manipulation, à la désinformation et à la persuasion automatisée;

Or. en

Amendement 248
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les États membres à inclure la maîtrise de l'IA dans les programmes d'enseignement, y compris une compréhension de l'IA générative, des systèmes algorithmiques et de leurs retombées sur la société, afin que les étudiants puissent évaluer de manière critique les contenus générés par l'IA;

Or. en

Amendement 249
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne que l'intégration de l'éducation aux médias et de l'apprentissage numérique dans les programmes scolaires doit s'accompagner d'un soutien pédagogique adéquat, d'un temps suffisant dans les programmes et de supports pédagogiques accessibles, afin que ces tâches ne deviennent pas une charge supplémentaire non financée ou irréaliste pour les éducateurs;

Or. en

Amendement 250
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; ***prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;***	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration;

Or. fr

Amendement 251
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques***, en particulier des outils d'IA,*** dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration ***avant de les déployer dans les établissements scolaires***; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes***, de sorte que ces outils soutiennent les processus d'apprentissage plutôt que de les remplacer***;

Or. en

Amendement 252
Eugen Tomac, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite	19. invite la Commission, en étroite

coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;	coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes***, tout en évitant les interdictions générales et en garantissant la flexibilité pour les États membres et les systèmes éducatifs***;
	Or. en

Amendement 253
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, ***limitées à ce qui est strictement nécessaire et dûment justifié,*** en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de

de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;	veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;

Or. pt

Amendement 254
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer ***d'urgence et de manière exhaustive*** l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des ***mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que*** l'utilisation des technologies numériques dans ***les salles de classe*** soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des ***lignes directrices et à faciliter l'échange de bonnes pratiques afin d'aider les États membres dans leur prise de décision concernant*** l'utilisation des technologies numériques dans ***l'éducation, en veillant à ce que cette utilisation*** soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes***, tout en respectant pleinement les compétences nationales des États membres***;

Or. en

Amendement 255
Sabrina Repp

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des appareils et services numériques dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, sur le développement cognitif, sur le bien-être et ***la santé mentale ainsi que*** sur la durée des périodes de concentration; prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées, en particulier dans l'éducation des jeunes enfants, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge, proportionnée et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes;

Or. en

Amendement 256
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des outils et services numériques utilisés dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, le développement cognitif, le bien-être et l'attention; ***prie instamment la Commission de proposer, s'il y a lieu, des mesures stratégiques qui pourraient prévoir des restrictions ou des interdictions ciblées,*** en particulier dans	19. invite la Commission, en étroite coopération avec les États membres, à évaluer d'urgence et de manière exhaustive l'incidence des outils et services numériques utilisés dans les environnements éducatifs sur les acquis d'apprentissage, le développement cognitif, le bien-être et l'attention; ***souligne que les États membres devraient avoir la possibilité d'appliquer des restrictions ou des interdictions ciblées dans leurs systèmes éducatifs respectifs,*** en particulier

l'éducation ***des jeunes enfants,*** afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge***,*** proportionnée ***et fondée sur des preuves scientifiques indépendantes***;	dans l'éducation ***de la petite enfance, sur la base de preuves scientifiques***, afin de veiller à ce que l'utilisation des technologies numériques dans les salles de classe soit strictement justifiée sur le plan pédagogique, adaptée à l'âge ***et*** proportionnée;

Or. hu

Amendement 257
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que toute restriction ou interdiction des appareils numériques dans les écoles ne doit pas s'appliquer aux outils numériques d'assistance et de réadaptation spécialisés conçus pour les enfants handicapés, qui sont essentiels à leur apprentissage et à leur thérapie; insiste sur le fait que, lorsque ces appareils enregistrent ou transmettent des données à caractère personnel, les parents doivent être pleinement informés et leur consentement explicite doit être obtenu afin de garantir les normes les plus élevées en matière de protection de la vie privée;

Or. en

Amendement 258
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les États

	membres à renforcer et à mieux cibler les programmes existants d'éducation aux médias, notamment en veillant à ce que les utilisateurs des zones rurales, reculées et mal desservies soient dotés des compétences nécessaires pour comprendre les environnements numériques et y participer de manière critique;

Or. en

Amendement 259
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 260
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les régulateurs nationaux des	20. invite les régulateurs nationaux des

médias à organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;

médias à organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes ***et les personnes âgées***, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités***, tout en soulignant que les acteurs de la vérification des faits devraient être soumis à des normes claires de transparence, de responsabilité et d'examen indépendant, et que leurs méthodes devraient garantir la pleine visibilité des sources et permettre aux utilisateurs de vérifier et d'évaluer de manière indépendante les informations présentées***;

Or. en

Amendement 261
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***invite*** les régulateurs nationaux des médias à ***organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes, en vue de favoriser*** l'esprit critique***, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités***;	20. ***encourage les États membres et*** les régulateurs nationaux des médias à ***soutenir les programmes éducatifs qui développent*** l'esprit critique ***des jeunes, leurs compétences en matière de contrôle des ressources et leur éducation aux médias, tout en respectant le rôle central des écoles et des éducateurs***;

Or. hu

Amendement 262
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les ***régulateurs nationaux des*** médias à organiser régulièrement des ateliers pour ***les jeunes***, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;	20. invite les ***autorités nationales compétentes en matière d'éducation aux*** médias à organiser régulièrement des ateliers pour ***tous les groupes de population, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux groupes vulnérables***, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;

Or. en

Amendement 263
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des	20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des ateliers ***indépendants*** pour les jeunes, en vue de favoriser l'esprit critique ***et la liberté d'expression et d'option***, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme ***politique et idéologique*** des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les

organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;	familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;

Or. pt

Amendement 264
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des ateliers pour les jeunes***, en vue de favoriser*** l'esprit critique, ***de vérifier les*** sources d'information, ***de sensibiliser au*** pluralisme des médias en ligne, ***de les encourager à s'impliquer dans les*** médias et ***de les familiariser avec des activités associant*** des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ***ou*** des médias communautaires***, et d'encourager l'adoption de ces activités***;	20. invite les régulateurs nationaux des médias à ***préparer et à publier du matériel pédagogique pour l'éducation aux médias et à*** organiser régulièrement des ateliers pour les ***éducateurs et les autres personnes participant à l'éducation et à l'animation socio-éducative, afin de leur donner les moyens d'enseigner aux*** jeunes l'esprit critique, ***la vérification des*** sources d'information, ***le*** pluralisme des médias en ligne, ***la participation responsable des*** médias et ***le rôle*** des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ***et*** des médias communautaires;

Or. en

Amendement 265
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des	20. invite les régulateurs nationaux des médias à organiser régulièrement des

ateliers pour les ***jeunes***, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;	ateliers pour les ***personnes ayant un faible niveau d'éducation aux médias et au numérique***, en vue de favoriser l'esprit critique, de vérifier les sources d'information, de sensibiliser au pluralisme des médias en ligne, de les encourager à s'impliquer dans les médias et de les familiariser avec des activités associant des organisations de vérification des faits, des organismes d'autorégulation journalistique ou des médias communautaires, et d'encourager l'adoption de ces activités;

Or. en

Amendement 266
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres à élaborer des programmes publics d'orientation et de soutien à l'intention des parents et des aidants afin de renforcer leur propre éducation aux médias et leurs compétences numériques et de les aider à naviguer dans les environnements numériques de manière sûre et responsable; souligne que ces mesures devraient inclure des orientations sur l'utilisation des médias adaptée à l'âge, les systèmes de recommandation algorithmique, les pratiques commerciales en ligne, le cyberharcèlement, le respect de la vie privée et l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle;

Or. en

Amendement 267
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne l'importance de l'éducation aux médias pour préserver les processus électoraux; invite la Commission et les États membres à renforcer la résilience des citoyens face à la désinformation, y compris dans le contexte des élections, au moyen de campagnes de sensibilisation ciblées et d'initiatives éducatives;

Or. en

Amendement 268
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres et la Commission à élaborer des programmes ciblés d'éducation aux médias pour les adultes, y compris les personnes âgées, en mettant l'accent sur la compréhension des environnements numériques et de la manière dont les informations sont sélectionnées et présentées en ligne;

Or. en

Amendement 269
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*

21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique; ***invite les États membres à mener des recherches continues pour évaluer l'efficacité des initiatives en matière d'éducation aux médias et suivre les risques émergents dans l'écosystème de l'information numérique;***

Or. en

Amendement 270
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique***, en veillant à un juste équilibre entre les différentes sensibilités politiques, idéologiques, sociales et culturelles***;

Or. pt

Amendement 271
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents ***et*** des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, ***en garantissant le pluralisme et la transparence, ainsi que*** des représentants des parents***,*** des aidants***, des personnes âgées*** et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;

Or. en

Amendement 272
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse***, ainsi que des bibliothèques et de leurs associations,*** lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;

Or. en

Amendement 273
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des ***organisations de la société civile***, des ***représentants des*** parents et des aidants ***et des organisations de jeunesse*** lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des ***enseignants***, des parents et des aidants ***ainsi que des professionnels ayant une expérience pratique de la protection et de l'éducation des enfants*** lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de matériel, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;

Or. hu

Amendement 274
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise ***des chercheurs, des organisations de la société civile,*** des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à ***l'éducation aux médias et à*** l'apprentissage ***numérique***;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'apprentissage ***aux médias et aux services numériques***;

Or. fr

Amendement 275
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*

21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, ***des enseignants,*** des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;

Or. en

Amendement 276
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;	21. invite les États membres à s'appuyer sur l'expertise des chercheurs, ***des universitaires,*** des organisations de la société civile, des représentants des parents et des aidants et des organisations de jeunesse lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de supports, d'activités ou de programmes éducatifs liés à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique;

Or. en

Amendement 277
Chiara Gemma, Lara Magoni, Marco Squarta, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de	22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de

développement professionnel destinés aux éducateurs dans le domaine des médias et de l'apprentissage numérique, y compris l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage;	développement professionnel destinés aux éducateurs dans le domaine des médias et de l'apprentissage numérique, y compris l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage; ***souligne la nécessité de former également les enseignants à l'éducation numérique inclusive et à l'utilisation des technologies d'assistance pour les élèves handicapés;***

Or. en

Amendement 278
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. encourage les États membres à ***fournir un financement stable et*** continu ***aux programmes de formation et de développement professionnel destinés aux*** éducateurs dans le domaine ***des*** médias et de l'apprentissage numérique, y compris ***l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage***;	22. encourage les États membres à ***assurer un développement professionnel*** continu ***des*** éducateurs dans le domaine ***de l'éducation aux*** médias et de l'apprentissage numérique, y compris ***une formation spécifique sur les systèmes algorithmiques, l'IA générative, les techniques de désinformation et le bien-être numérique, soutenue par un financement adéquat et durable***;

Or. en

Amendement 279
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de développement professionnel destinés aux	22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de développement professionnel destinés aux

éducateurs dans le domaine des médias et de l'apprentissage numérique, y compris l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage;	éducateurs ***et aux bibliothécaires*** dans le domaine des médias et de l'apprentissage numérique, y compris l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage;

Or. en

Amendement 280
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de développement professionnel destinés aux éducateurs dans le domaine ***des médias et*** de ***l'apprentissage*** numérique***, y compris l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage***;	22. encourage les États membres à fournir un financement stable et continu aux programmes de formation et de développement professionnel destinés aux éducateurs dans le domaine ***de l'éducation aux médias,*** de ***l'éducation*** numérique ***et d'environnement numérique sûr pour les enfants***;

Or. hu

Amendement 281
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite les États membres à veiller à ce que les programmes de formation et de développement professionnel des éducateurs en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique soient gratuits, régulièrement mis à jour et accessibles dans toutes les régions, et comprennent des modules spécifiques sur les systèmes algorithmiques, les contenus

générés par l'IA, la manipulation en ligne et la protection du bien-être des apprenants;

Or. en

Amendement 282
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers éducatifs et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les ***organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale***;	23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers d'éducation et de sensibilisation ciblant spécifiquement les communautés locales, les parents et les aidants afin de mieux faire connaître les mesures de contrôle parental disponibles en ligne, les obligations légales existantes des plateformes en ligne et les mécanismes de soutien disponibles, y compris les ***possibilités de protection de l'enfance, de santé mentale et de soutien familial***;

Or. hu

Amendement 283
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers éducatifs et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser	23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers éducatifs ***indépendants*** et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et

davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale;	aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale;

Or. pt

Amendement 284
Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers éducatifs et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale;	23. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux compétents à mener des campagnes et des ateliers éducatifs et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien ***accessible*** en matière de santé mentale;

Or. en

Amendement 285
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite les ***autorités ou organismes de régulation nationaux compétents*** à	23. invite les ***Etats membres*** à mener des campagnes et des ateliers éducatifs et

mener des campagnes et des ateliers éducatifs et de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale;	de sensibilisation du public, ciblant spécifiquement les populations locales et s'adressant spécifiquement aux parents et aux aidants, afin de sensibiliser davantage aux mesures de contrôle parental disponibles en ligne, aux obligations légales existantes des plateformes en ligne et aux mécanismes de soutien disponibles, y compris les organisations fournissant un soutien en matière de santé mentale;

Or. fr

Amendement 286
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite les autorités ou organismes de régulation nationaux, lors de leurs campagnes de sensibilisation à l'intention des parents et des aidants, à inclure des informations claires et accessibles sur les logiques commerciales, les systèmes de recommandation et les caractéristiques de conception axées sur l'engagement utilisés par les plateformes en ligne, afin de renforcer la compréhension par les utilisateurs de la manière dont les environnements numériques façonnent l'exposition aux contenus et aux comportements en ligne;

Or. en

Amendement 287
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne qu'il importe de donner la priorité aux méthodes traditionnelles d'apprentissage analogique et à la protection du patrimoine culturel national dans les écoles, en veillant à ce que les outils numériques ne soient utilisés qu'en complément et non en remplacement du développement cognitif et social fondamental;

Or. en

Amendement 288
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. invite la Commission à examiner les exigences légales imposant aux plateformes en ligne de fournir des notifications claires et en temps réel aux parents ou aux tuteurs légaux chaque fois que les données à caractère personnel de leurs enfants sont partagées ou traitées à des fins de profilage, ce qui donne ainsi aux parents les moyens d'exercer leur responsabilité première en ce qui concerne la vie privée numérique de leurs enfants;

Or. en

Amendement 289
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à la Commission de veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme pour un internet mieux adapté aux enfants (plateforme BIK) comportent une section spécifique sur ***l'éducation aux médias et*** l'apprentissage ***numérique; invite la Commission à renforcer les ressources et la formation en matière d'éducation*** aux médias et ***d'apprentissage numérique pour l'éducation non formelle et informelle par l'intermédiaire des plateformes de l'Union, notamment le Portail européen de la jeunesse ou la plateforme européenne pour l'éducation scolaire;***	24. demande à la Commission de veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme pour un internet mieux adapté aux enfants (plateforme BIK) comportent une section spécifique sur l'apprentissage aux médias et ***aux services numériques;***

Or. fr

Amendement 290
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à la Commission de veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme pour un internet mieux adapté aux enfants (plateforme BIK) comportent une section spécifique sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique; invite la Commission à renforcer les ressources et la formation en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique pour l'éducation non formelle et informelle par l'intermédiaire des plateformes de l'Union, notamment le Portail européen de la jeunesse ou la plateforme européenne pour l'éducation scolaire;	24. demande à la Commission de veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme pour un internet mieux adapté aux enfants (plateforme BIK) comportent une section spécifique sur l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique; invite la Commission à renforcer les ressources ***consacrées à la recherche*** et la formation en matière d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique pour l'éducation non formelle et informelle par l'intermédiaire des plateformes de l'Union, notamment le Portail européen de la jeunesse ou la plateforme européenne pour l'éducation scolaire***, en plus des contenus accessibles aux parents, aux aidants et aux éducateurs***;

Or. en

Amendement 291
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. invite la Commission à veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme BIK comprennent une section consacrée à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique; invite la Commission à ***renforcer les ressources et la formation*** en matière d'éducation aux médias ***et d'apprentissage numérique*** pour ***l'éducation non formelle et informelle par l'intermédiaire des plateformes de l'Union, notamment le Portail européen de la jeunesse ou la plateforme européenne pour l'éducation scolaire***;	24. invite la Commission à veiller à ce que les centres pour un internet plus sûr et la plateforme BIK comprennent une section consacrée à l'éducation aux médias et à l'apprentissage numérique; invite la Commission à ***faciliter l'accès aux ressources et à la formation*** en matière d'éducation aux médias***, de sécurité des enfants en ligne et d'informations parentales sur les plateformes de l'Union***;

Or. hu

Amendement 292
Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à mettre en place un cadre structuré de suivi et d'évaluation des actions nationales d'éducation aux médias, comprenant des indicateurs mesurables qui évaluent non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi les résultats comportementaux, le développement de l'esprit critique et la résilience face à la désinformation; recommande que les mécanismes d'évaluation comprennent des études

longitudinales permettant de suivre l'efficacité des approches adaptées à l'âge et l'incidence des programmes de soutien parental; invite instamment les États membres à rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre dans le cadre du cycle de communication d'informations existant au titre de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA), en accordant une attention particulière à l'égalité d'accès entre les groupes démographiques et les régions géographiques;

Or. en

Amendement 293
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à promouvoir l'éducation aux médias tout au long de la vie et l'apprentissage numérique pour tous les citoyens, au moyen de campagnes de sensibilisation du public et d'initiatives d'apprentissage de proximité ciblant les adultes et les populations vulnérables; reconnaît le rôle des bibliothèques publiques, des centres communautaires et des organisations de la société civile en tant que pôles fiables, accessibles et inclusifs pour l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique qui contribuent à l'égalité d'accès à la connaissance, à la culture et à l'information; invite les États membres à renforcer les investissements dans ces infrastructures locales essentielles grâce à un financement adéquat, à la formation du personnel et à l'accès à des outils et

ressources numériques modernes;

Or. en

Amendement 294
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à veiller à ce que les plateformes de l'Union qui soutiennent l'éducation non formelle et informelle aux médias et l'apprentissage numérique soient accessibles dans toutes les langues officielles de l'Union dans la mesure du possible, faciles à utiliser et adaptées aux besoins des différents groupes d'âge et des utilisateurs ayant un faible niveau de compétences numériques;

Or. en

Amendement 295
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. invite les États membres, ainsi que leurs autorités régionales et locales, à promouvoir l'éducation aux médias et l'éducation numérique de manière innovante et créative dans tous les environnements urbains, tant physiques que numériques, afin de favoriser la participation démocratique et la participation du citoyen; souligne que les

villes jouent un rôle crucial pour assurer la sûreté et la sécurité des espaces publics, qui sont de plus en plus touchés par l'environnement informationnel, et qu'elles sont essentielles pour garantir l'accès des citoyens à l'éducation, aux libertés, à l'inclusion et aux droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 296
Sunčana Glavak, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes ***et*** les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes***,*** les spécialistes de la santé mentale***, les médias et les organes de communications***; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés; ***souligne également que ce plan devrait accorder une attention particulière au renforcement des compétences numériques, à la prévention du cyberharcèlement et à la promotion du bien-être numérique et de l'empathie numérique, afin d'aider les jeunes à***

développer des habitudes en ligne saines et à utiliser les appareils et plateformes numériques de manière responsable dans l'environnement éducatif et au-delà;

Or. en

Amendement 297
Marcos Ros Sempere, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Sabrina Repp, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;	25. ***se félicite des lignes directrices de la Commission visant à aider les enseignants à s'engager dans l'utilisation éthique de l'IA et des données dans l'éducation, à promouvoir l'habileté numérique, à sélectionner des contenus éducatifs numériques de haute qualité et à enseigner l'informatique;*** invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, ***les organisations de médias, les acteurs des secteurs privé et public,*** les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;

Or. en

Amendement 298
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés***, en renforçant le rôle des familles et en évitant leur remplacement***;

Or. pt

Amendement 299
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des

compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que ***des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées,*** en particulier ***les représentants des*** éducateurs, ***des*** parents et ***des*** aidants, ***les organisations de jeunesse,*** les régulateurs nationaux des médias, ***les organisations internationales compétentes et les spécialistes*** de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables ***et marginalisés***;

compétences numériques à l'horizon 2030 et à veiller à ce que ***l'élaboration de la feuille de route implique une consultation constructive***, en particulier ***avec les*** éducateurs, ***les*** parents et ***les*** aidants, les régulateurs nationaux des médias, ***les professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, de la pédagogie et*** de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables;

Or. hu

Amendement 300
Erik Marquardt

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, ***les bibliothèques et leurs associations,*** les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes

vulnérables et marginalisés;	vulnérables et marginalisés;

Or. en

Amendement 301
Catherine Griset, Antonín Staněk, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à ***l'éducation*** aux médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, ***les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes*** et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à ***l'apprentissage*** aux médias ***et aux services numériques*** dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et des groupes vulnérables et marginalisés;

Or. fr

Amendement 302
Ivaylo Valchev, Lara Magoni, Marco Squarta, Chiara Gemma

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux	25. invite la Commission à accorder une attention particulière à l'éducation aux

médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes et ***des*** groupes vulnérables ***et marginalisés***;

médias dans la feuille de route pour l'avenir de l'éducation numérique et des compétences numériques à l'horizon 2030, et à veiller à ce que des consultations approfondies sur la feuille de route aient lieu avec les parties prenantes concernées, en particulier les représentants des éducateurs, des parents et des aidants, les organisations de jeunesse, les régulateurs nationaux des médias, les organisations internationales compétentes et les spécialistes de la santé mentale; souligne que la feuille de route devrait mettre en avant la nécessité d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie et tenir compte des besoins spécifiques des mineurs, des jeunes***, des personnes âgées*** et ***d'autres*** groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 303
Nikos Pappas
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. invite la Commission, lors de l'élaboration de la feuille de route de 2030 sur l'avenir de l'éducation et des compétences numériques, à reconnaître l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique comme des domaines d'action d'intérêt public nécessitant un financement public à long terme, stable et suffisamment ambitieux, plutôt qu'un soutien à court terme ou purement fondé sur des projets;

Or. en

Amendement 304

Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. invite les États membres à accorder une attention particulière au soutien des parents, à la garantie d'un environnement numérique adapté à l'âge des enfants et à la coopération entre les écoles, les enseignants et les familles lors de l'élaboration des stratégies d'éducation aux médias et d'apprentissage numérique;

Or. hu

Amendement 305
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que les politiques d'éducation aux médias doivent respecter pleinement la liberté d'expression et le pluralisme des médias et devraient donner aux utilisateurs les moyens d'agir sans restreindre l'accès à diverses sources d'information;

Or. en

Amendement 306
Eugen Tomac, Laurence Farreng, Hristo Petrov

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

25 ter. souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique constituent des outils essentiels pour favoriser la citoyenneté active et la résilience démocratique, en dotant les utilisateurs des compétences nécessaires pour dialoguer de manière critique avec l'information, comprendre de quelle manière les environnements numériques façonnent la participation et permettre une participation significative et éclairée dans les espaces publics numériques;

Or. en

Amendement 307
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. souligne que l'éducation aux médias ne devrait pas être utilisée comme un outil d'influence politique ou idéologique;rappelle que l'esprit critique, le contrôle des sources, le pluralisme et le respect des droits parentaux devraient guider ce domaine;

Or. hu